

Les missions de la CTRF fixées

P 16

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 21 - samedi 22 janvier 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5444 - 18^e année

MONTAGE AUTOMOBILE

Renault relance son usine d'Oran

P 2

SAHARA OCCIDENTAL

Belani appelle à l'exécution intégrale du mandat de la MINURSO

P 3

CAN-2021

LE SCÉNARIO DE 1992 SE REPRODUIT EN 2022

L'aveu d'échec de Belmadi

LIRE EN PAGE 7



Ph : APS

COVID-19

EXPLOSION DES CONTAMINATIONS



Les mesures sanitaires durcies

► 1 855 nouveaux cas enregistrés hier

P 4

HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA, CET APRÈS-MIDI À 15H30



La victoire assez convoitée

P 14

LES COURSES EN DIRECT

MONTAGE AUTOMOBILE

Renault relance son usine d'Oran

L'information a vite fait le tour des médias : « Après une nouvelle période d'arrêt d'activité, l'usine de Renault Algérie Production reprend momentanément la production ». Depuis quelques jours, les équipes de production ont repris le travail dans l'usine de Oued Tlélat (wilaya d'Oran).

Selon les indications données par Renault Algérie Production sur sa page facebook, son directeur général a réuni les responsables de l'usine pour fixer les priorités et donner les orientations en termes de sécurité et de qualité. L'usine d'Oran produit la Renault Symbol, la Sandero et la Clio 4, mais la marque au losange fait savoir sur son site électronique qu'elle n'a pas d'offres pour le moment. Les informations qui circulent à propos des prix des trois types de véhicules fabriqués par Renault à Oued Tlélat, indiquent de très fortes augmentations qui placent ces véhicules hors de portée des bourses moyennes dont le pouvoir d'achat a connu une chute vertigineuse due en grande partie à l'impact de l'épidémie de la Covid 19 sur l'emploi et les revenus des Algériens, mais aussi aux mul-



tiples augmentations surprises des prix décidées par les spéculateurs qui règnent sur les marchés des produits de large consommation.

En décembre dernier, le président Abdelmadjid Tebboune avait ordonné, lors du Conseil des ministres, la révision "immédiate" du cahier des charges fixant les conditions d'importation des véhicules et l'accélération de l'annonce des concessionnaires agréés. Le Président a insisté sur l'impératif de fournir un réseau de service après-vente, au niveau régional et dans les grandes villes, en tant que condition pour accepter les dossiers des concessionnaires. Le Chef de l'État a rappelé, à cette occasion, que la loi n'interdit pas l'importation individuelle des voitures.

En novembre 2021, six constructeurs automobiles, dont les identités restent inconnues, avaient déposé des demandes auprès du ministère de l'Industrie pour investir en Algérie. Les responsables algériens de la filière ont fait part de leurs grandes ambitions pour par-

venir à une industrie automobile nationale forte. Ils ont fait savoir que les investisseurs dans ce créneau sont les bienvenus en Algérie à condition de porter des projets productifs et pourvoyeurs de postes d'emploi. Telle est la politique algérienne en la matière. Les responsables algériens ont affirmé que l'investissement dans l'industrie automobile en Algérie ne sera pas l'apanage d'une nationalité ou d'une catégorie, le plus important étant de respecter l'intérêt de l'Algérie et celui des consommateurs. Pour rappel, c'est en novembre 2014 que l'usine de fabrication de véhicules Renault, située dans la zone d'Oued Tlélat, a été inaugurée par l'ex-Premier ministre, Abdelmalek Sellal. À cette occasion, la première voiture de marque «Nouvelle Symbole» était sortie des chaînes de montage. L'usine, très choyée par les responsables algériens, réalisée dans le cadre de l'investissement national et en partenariat avec le constructeur automobile français, devait constituer, avait-on fait savoir à l'époque, les

prémices d'une industrie automobile de tourisme.

En 2014, l'usine d'Oued Tlélat devait produire 25 000 véhicules par an et, dans une échéance non déterminée, 75.000 et ensuite une pointe de 150.000 véhicules/an. L'investissement réalisé par Renault avait déçu de nombreux économistes et spécialistes algériens qui n'hésitaient pas à comparer avec l'investissement réalisé par le même constructeur français dans un pays voisin. Un journaliste spécialisé avait rapporté le commentaire d'un spécialiste qui estimait que le complexe Renault, intégré, implanté dans le pays voisin, n'avait rien à voir avec la petite usine de montage de Oued Tlélat. Le constructeur français a été le premier à se voir ouvrir la filière de montage avec son usine d'assemblage d'Oued Tlélat. Il a bénéficié d'une méga-exclusivité qui lui a conféré une domination sans partage de 3 années successives sur le marché algérien, à partir de son lancement en novembre 2014.

M'hamed Rebah

PLAFONNEMENT DES MARGES

BÉNÉFICIAIRES SUR LES PRODUITS DE BASE

Le projet de loi sur la table du gouvernement

En plus du mécanisme de la loi contre la spéculation illégale, qui garantit l'éradication de ce phénomène, le ministre du Commerce, Kamel Rezig a évoqué, jeudi dans ses réponses aux députés de l'Assemblée populaire nationale le mécanisme de plafonnement des marges bénéficiaires, annonçant qu'un projet de loi visant à plafonner les marges bénéficiaires des produits de large consommation a été mis sur la table du gouvernement pour débat. A cet égard, Rezig a indiqué que la loi en vigueur ne permet pas de plafonner les marges bénéficiaires, affirmant qu'une fois ce projet de loi est adopté le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations aura le droit, en collaboration avec d'autres secteurs (sans les citer) de plafonner les marges bénéficiaires des produits de base. S'agissant de la flambée des prix, le ministre a déclaré que "cette question ne concerne pas seulement l'Algérie, étant un phénomène qui touche tous les pays du monde en raison de la pandémie mondiale qui a provoqué la flambée des prix et l'inflation". Il a expliqué, à titre d'exemple, que la production agricole locale nécessite l'importation de matières premières et complémentaires de l'étranger, ce qui entraîne une augmentation des prix de certains produits, ajoutant que "le marché algérien connaît des déséquilibres depuis des décennies". Dans ce sens, il a rappelé que le gouvernement œuvrait "sérieusement" à une organisation scientifique et technique du marché à la faveur d'un cadre juridique organisé. Concernant la facturation, le ministre a affirmé qu'il s'agissait d'une "mesure nécessaire" pour pouvoir plafonner les prix, ajoutant que cette question sera abordée "patiemment" en concertation avec les agriculteurs et les commerçants. Le ministre a indiqué en outre que "le changement du modèle chaotique du marché ne peut être opéré du jour au lendemain, mais plutôt au moyen et long terme jusqu'à ce que le marché soit organisé en termes de facturation et de plafonnement des marges bénéficiaires".

R. E.

MARCHÉ PÉTROLIER

Fléchissement du prix du Brent

Les sites spécialisés annonçaient hier, vendredi, un fléchissement des cours du pétrole, du fait, ont-ils expliqué, qu'ils ont été neutralisés par les stocks américains en augmentation. Vers 11H10 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars perdait 1,37% à 87,17 dollars.

À New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en mars, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, cédait 1,47% à 84,29 dollars. Le prix du baril avait connu une hausse fulgurante depuis le début de l'année, qui l'avait propulsé à 89,50 dollars le baril, son nouveau record depuis octobre 2014.

La baisse des cours vendredi vient donc interrompre une série quasi quotidienne de hausse des prix depuis le début

de l'année, pour le Brent de la mer du Nord comme pour le WTI. "La question est maintenant de savoir si la correction va se poursuivre ou si le niveau de prix plus bas sera considéré par les acteurs du marché comme une opportunité d'achat", s'interroge Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank.

Il y a quelques jours, au moment où le baril était au plus haut depuis 2014, des spécialistes avaient pronostiqué qu'il atteindrait à terme le niveau de la somme symbolique de 100 dollars, voire 125 dollars en se référant, comme d'habitude, à des facteurs conjoncturels (géopolitique, demande du marché) et structurels (transition énergétique, niveau des investissements dans le secteur pétrolier). Ce pronostic était en rupture totale avec l'idée de la fin du pétro-

le qui avait dominé un certain temps, quand le prix du baril avait considérablement chuté et ne montrait aucun signe de reprise, dans le contexte d'une demande en baisse significative, du fait de la pandémie de la Covid 19.

Les stocks étaient alors écoulés avec les plus grandes difficultés. Depuis que les restrictions liées à la pandémie ont été progressivement levées et avec la reprise, un peu partout, des activités sociales et économiques qui avaient été gelées, le marché pétrolier a connu une hausse très rapide en parallèle avec la croissance mondiale.

Ainsi, les cours du brut algérien, le Sahara Blend, ont gagné plus de 28 dollars en 2021, s'établissant à 70,89 dollars le baril, soutenus notamment par le rebond de la demande de brut suite à la reprise de l'économie mondiale. C'est le der-

nier rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) qui l'annonce : la moyenne annuelle des prix du brut algérien est passée de 42,12 dollars/baril en 2020 à 70,89 dollars en 2021, soit une hausse de 28,77 dollars/baril (+68,30%). La hausse du Sahara Blend intervient dans un contexte d'augmentation générale des prix au marché pétrolier mondial en 2021. Le prix moyen du panier de référence Opep (l'ORB) a augmenté de 28,42 dollars, soit 68,5 %, en 2021, pour s'établir à 69,89 dollars/baril.

Il s'agit de sa moyenne annuelle la plus élevée depuis 2014, selon la même source. Sur le seul mois de décembre, le prix du pétrole algérien a baissé de 6,47 dollars pour atteindre 75,50 dollars/baril contre 81,97 dollars en novembre. Cette baisse de

7,9% intervient dans un contexte d'incertitudes persistantes sur le marché quant à l'impact de la variante Omicron à propagation rapide, sur l'économie mondiale et la demande de pétrole.

Le rapport de l'organisation indique, par ailleurs, que la production de l'Algérie en 2021 avait atteint 911.000 barils par jour, soit une légère hausse de 12.000 barils par rapport à la production moyenne de 2020 (899.000 baril/jour).

En 2021, la Sonatrach a augmenté sa production et ses exportations par rapport à l'exercice précédent, et compte maintenir ses performances en 2022. Pour cela, Sonatrach a besoin de maintenir la stabilité des cours du pétrole dans les 70 dollars/baril, selon Toufik Hakkar, président-directeur général de Sonatrach.

M. R.

SAHARA OCCIDENTAL

Belani appelle à l'exécution intégrale du mandat de la MINURSO

L'Algérie, à travers son représentant diplomatique chargé de la question sahraouie, et en réponse aux entraves dressées par le Maroc devant le processus de résolution du conflit au Sahara occidental, appelle à la mise en œuvre intégrale du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.



Ainsi, après avoir exprimé la position inflexible de l'Algérie en faveur de la question sahraouie lors de son entretien à Alger avec Staffan de Mistura, l'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental qui venait de terminer sa visite dans la région, Amar Belani, l'Envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, rebondit sur la question, hier, dans une tribune africaine, notamment lors de la Session ministérielle conjointe entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et les Etats-membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies.

Autrement, intervenant à ce sujet, Belani a réitéré l'appel de

l'Algérie à la mise en œuvre intégrale et sans entrave du mandat de la MINURSO au Sahara occidental. À travers cet appel, l'Algérie n'a rien inventé sur une question de décolonisation, la dernière en Afrique, à considérer notamment le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et celles édictées dans le cadre du CPS de l'Union africaine. En face, le royaume du Maroc qui, lui, tente en vain d'entraîner l'Algérie comme partie dans ce conflit. À ce sujet, Belani a expliqué que l'exécution des termes de la MINURSO est synonyme de « redonner » à la mission onusienne au Sahara occidental « ses trois » principales mis-

sions. À savoir, explique-t-il le processus, apporter la stabilité de la situation sur le terrain, élaborer des rapports indépendants et de leur soumission aux Nations-unies, ainsi que d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. En outre, l'Algérie, et comme second point souligné par Belani, appel à étendre le mandat de la MINURSO pour inclure dans sa mission la question de surveillance des droits de l'Homme dans ces territoires sahraouis occupés, comme c'est le cas dans toutes les missions et autres opérations de maintien de la paix dans le monde. À ce propos, Belani est conscient que sans l'arrêt des

violations manifestes des droits humains opérées sous silence des instances internationales par les forces d'occupation marocaines dans les territoires occupés, la mission onusienne n'a pas de sens. Il convient de rappeler que lors de sa rencontre à Alger avec de Mistura, Belani a appelé à la nécessité d'engager, lorsque les conditions le permettraient, des négociations directes, de bonne foi et surtout sans conditions préalables, entre les deux parties au conflit, notamment le Front Polisario et le Maroc, qui sont identifiés en tant que tels dans les résolutions du Conseil de sécurité.

Farid Guellil

RENCONTRE BELANI- DE MISTURA

L'Algérie fidèle à ses positions de principe

L'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU chargé du dossier du Sahara occidental poursuit son périple dans la région. Ainsi, après avoir fait escale dans les territoires occupés et rencontré le président de la RASD, Ibrahim Ghali, dans la région Amar Belani, l'envoyé spécial chargé de la question du Sahara occidental et des pays du Maghreb, Amar s'est entretenu mercredi à Alger avec l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, qui effectue une visite de travail en Algérie, au terme de sa première tournée dans la région, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

Au cours de cet entretien Belani a présenté la position de l'Algérie aussi bien sur la question de fond que sur les aspects liés au format en insistant en particulier sur la nécessité d'engager, lorsque les conditions seront réunies, des négociations directes, de bonne foi et surtout sans conditions préalables entre les deux parties au conflit, (le Front Polisario et le Maroc) qui sont identifiés en tant que tels dans les résolutions du Conseil de Sécurité", indique le même communiqué. Pour sa part, De Mistura a présenté, en termes généraux, les contours de son mandat

visant à relancer le processus politique qui se trouve dans l'impasse en raison de l'intransigeance de la partie marocaine qui ne cesse de multiplier les entraves et les conditions rétrogrades en vue de perpétuer le fait accompli colonial", selon le texte. Il faut préciser dans ce cadre que le Maroc et malgré les résolutions de l'Onu et du Conseil de sécurité continue de faire la sourde oreille à la volonté de la communauté internationale de parvenir à un règlement juste au plus vieux problème de décolonisation en Afrique. Profitant du fait que ces résolutions ne sont pas contraignantes, Rabat, profitant du soutien de certains pays, membres du Conseil de sécurité, continue de tergiverser et de faire obstruction à la mise en œuvre d'un processus permettant au peuple sahraoui de faire valoir son droit à l'autodétermination. Il faut rappeler dans ce cadre que les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine ont appelé, le 09 mars 2021, les deux Etats membres, le Maroc et la RASD, à engager des pourparlers directs et francs et sans aucune condition préalable conformément à l'article 4 de l'acte constitutif de l'Union africaine", pour parvenir à une solution juste et équitable indique le communiqué du ministère des Affaires étrangères et la Communauté nationale à

l'étranger. La délégation algérienne qui avait participé aux travaux avait souligné l'importance de réactiver et de revitaliser le plan de règlement conjoint de 1991 (ONU-OUA), en tant que seul accord accepté par les deux parties au conflit et endossé, à deux reprises, par le Conseil de sécurité.

De Mistura devra également se rendre en Espagne pour explorer les voies permettant à l'ancienne puissance coloniale de faire pression sur le Maroc pour permettre la reprise de négociations directes et franches entre les parties en conflit suspendues depuis les rencontres de Manhasset (2007- 2012) en raison du manque de volonté du Maroc de parvenir à un accord juste. Il faut rappeler dans ce cadre que l'Espagne qui avait décidé après la mort du roi Franco, de se désengager du Sahara occidental et du Rio de Oro, avait discuté avec le Maroc pour lui céder l'administration des territoires avec la possibilité de mettre en œuvre un processus de référendum d'autodétermination. Le Maroc était passé outre cet accord et avait organisé une marche verte qui avait permis à des marcheurs marocains de s'installer dans les grandes villes du Sahara occidental sous l'œil bienveillant du contingent espagnol encore en place.

Slimane B.

SELON DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ALLEMANDE : « L'occupant marocain jouit de l'impunité au Sahara occidental »

L'association allemande "Liberté pour le Sahara occidental" a dénoncé l'impunité dont jouit l'occupant marocain au Sahara occidental, notamment dans son exploitation illégale des ressources naturelles du peuple sahraoui, avec la complicité des entreprises internationales et de l'Union européenne.

L'association a estimé, dans un communiqué, que la politique d'impunité dont jouit l'occupant marocain et l'absence de sanctions internationales pour son occupation du Sahara occidental "augmentent les souffrances de la population autochtone et encouragent la poursuite des politiques de colonisation à grande échelle, ainsi que l'exploitation illégale des ressources naturelles du peuple sahraoui avec la complicité d'entreprises internationales et de l'Union européenne en tant que partenaire commercial". À ce titre, ajoute l'association, "le gouvernement fédéral allemand est appelé à assumer sa responsabilité devant le monde et à reconnaître les décisions du tribunal européen sur l'exclusion nécessaire du Sahara occidental des accords de pêche et commerciaux entre l'Union européenne et le Maroc et de procéder à leur mise en œuvre au lieu de les entraver." L'association a ainsi appelé les autorités allemandes "à ne pas accepter de sacrifier le droit international pour satisfaire la volonté du roi marocain d'annexer par la force des terres ou au nom d'intérêts économiques". Elle a également dénoncé "l'acquiescement du nouveau gouvernement allemand aux extorsions de l'État marocain aux dépens du droit international et de la légitimité au Sahara occidental qui est inscrit dans les territoires occupés et non autonomes, à l'ordre du jour de la quatrième Commission des Nations unies sur la décolonisation". L'association a rappelé que le porte-parole du gouvernement fédéral avait confirmé lors d'une conférence de presse le 15 décembre 2021 que l'Allemagne "s'en tiendra à sa position de résolution du conflit dans le cadre du processus de paix mené par les Nations unies", mettant en garde contre les efforts marocains de promouvoir ce que Rabat appelle "plan d'autonomie" pour régler le conflit au Sahara occidental, par lequel la puissance occupante et ses partisans cherchent à passer outre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination comme objectif du plan de règlement ONU-OUA. L'association a également appelé à ne pas ignorer la demande du parti "Vert" en avril 2021, devant le Parlement (Bundestag) dans le document n.19/8984 de ne pas reconnaître l'administration marocaine sur le Sahara occidental qui viole le droit international, invitait le ministère des Affaires étrangères à suivre cet agenda et lancer des campagnes au sein des Nations unies pour mettre fin à la colonisation du Sahara occidental en exerçant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

R. I.

EXPLOSION DES CONTAMINATIONS À LA COVID-19

Les autorités durcissent les mesures et les experts appellent à la vigilance

L'Algérie enregistre ces jours-ci une explosion dans le nombre de contaminations par la Covid-19, notamment chez les enfants et le personnel de l'Éducation, selon les chiffres communiqués par le directeur de l'Éducation nationale à l'Est d'Alger, Nadir Khanssous.

Dans une déclaration à la Radio nationale, il a révélé que le nombre d'élèves infectés dans les écoles de l'est de la capitale dépasse les 500 cas, tandis que le nombre de contaminations parmi les enseignants a atteint 440 et 128 autres cas chez le personnel et travailleurs de l'administration.

Sur ce, et lors d'une réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays suite à la propagation du Covid-19, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé à titre préventif la suspension des cours pour 10 jours dans les trois cycles d'enseignement. Affirmant que la vaccination demeure le seul moyen pour atteindre l'immunité collective, notamment après avoir constaté que 94% des patients décédés du Covid-19 n'avaient pas été vaccinés. À la même occasion, l'accent a été également mis sur l'impératif respect de l'ensemble des mesures préventives dans tous les espaces commerciaux, les structures publiques, tout en veillant à appliquer la sanction de fermeture immédiate à l'encontre de tout contrevenant, y compris pour ce qui est des moyens de transport collectif. Au terme de la réunion, le président de la République a



PH: DR

donné des instructions au Premier ministre, ministre des Finances et au ministre de la Santé à l'effet d'assurer la disponibilité des tests de dépistage, tous types confondus et en quantités suffisantes, tout en facilitant l'accès des citoyens à ces tests dans toutes les régions du pays et en toutes circonstances.

L'ALERTE DE L'INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE

Dans un communiqué rendu public, l'institut Pasteur d'Algérie a dévoilé le dernier bilan des variants de coronavirus en Algérie. Selon le département de Fawzi Derrar, la propagation de la souche d'Omicron a dépassé le Delta. En effet, l'IPA a observé « une augmentation exponentielle » de la courbe des nouvelles contaminations au variant omicron qui a atteint les 400 cas en seulement cinq semaines. Selon la même source, Omicron représente à ce jour, 57% des variants circulant en Algérie. « Nous nous attendons à ce qu'il représente plus de 90% dans les deux semaines à venir », a-t-il alerté. « C'est une augmentation exponentielle de la courbe des nouvelles contaminations au variant omicron qui est enregistrée (...) de nombreuses infections par ce variant ont été enregistrées parmi les enfants, qui sont plus vulnérables aux virus respiratoires, sachant de plus que le virus reste plus longtemps chez cette catégorie, ce qui augmente le risque de

transmission et de manière plus rapide du virus au plus grand nombre de personnes vivant autour d'eux », a précisé le même institut.

« LA 4ÈME VAGUE SERA PLUS DANGEREUSE », SELON LE DR. AKHAMOUK

D'après le membre du comité scientifique pour le suivi de l'évolution de l'épidémie de Coronavirus, Lyes Akhamouk « l'Algérie pourra enregistrer un nombre de cas de contaminations par la Covid-19 supérieur à ceux enregistrés lors de la troisième vague ». Selon le spécialiste, le pic ne sera pas atteint avant la fin de ce mois indiquant, dans la foulée, que les chiffres continueront d'augmenter. « Nous allons enregistrer des chiffres qui seront nettement supérieurs à ceux atteints lors de la troisième vague « Delta », avertit Dr Akhamouk.

Précisant que la propagation fulgurante d'Omicron dans le pays a donné lieu à une nouvelle saturation des services de santé et le nombre de patients dans les hôpitaux ne cesse d'augmenter « ils sont actuellement 5000 patients dans les hôpitaux », note le spécialiste. Soulignant également que le chiffre enregistré concerne uniquement les patients testés positifs par la PCR. « le chiffre demeure, tout de même, supérieur à celui communiqué. « Nous espérons donc atteindre le pic le plus tôt possible » a-t-il ajouté. Avant de rappeler que ce nouveau

variant touche aussi bien les enfants que les adultes, le même médecin a insisté sur la vaccination en appelant à la prise de la 3e dose. Cette dernière, protège, selon lui, contre d'éventuelles complications après 42 heures de son administration. L'intervenant a précisé, dans le même contexte, que toute personne souffrant des symptômes respiratoires, même légers, doit impérativement rester chez elle pour protéger les autres contre une inévitable contamination. « Ce n'est pas un rhume ou une grippe, mais bel et bien la covid qui se propage d'une manière fulgurante », avertit-il.

LES ESPACES DE DÉTENTE ET DE LOISIRS FERMÉS À ALGER

En effet, la wilaya d'Alger a annoncé une série de mesures anti-covid pour faire face à la quatrième vague de coronavirus que traverse actuellement le pays. Pour cela les autorités locales ont décidé la fermeture de tous les espaces récréatifs de loisirs et de détente pour une durée de dix jours.

La wilaya d'Alger a également rappelé l'obligation de port de masque anti-covid dans les transports en communs, les centres commerciaux, mais aussi dans les espaces publics. Notant que cette période qui devrait connaître une accélération de l'opération de vaccination du personnel, révision de élèves à la maison et surtout éviter de profiter de ces 10 jours pour des sorties de divertissement, nous affirmons que la responsabilité de chacun est de mise en plus des services concernés pour faire respecter les mesures barrières, dans les commerces et les espaces commerciaux, transports notamment taxi, bus, train, alors que le personnel du Métro d'Alger est strict depuis la reprise de son activité. Pour cela les contrevenants devront être sanctionnés par des amendes, la fermeture des commerces etc.

Sarah Oubraham

VOYAGES INTERNATIONAUX

L'OMS se prononce contre l'interdiction

L'Organisation mondiale de la Santé s'est prononcée contre l'interdiction des voyages internationaux et la vaccination obligatoire pour entrer dans les pays, invoquant l'inefficacité de telles mesures pour enrayer la propagation du variant Omicron. Le Comité d'urgence du Règlement sanitaire international (2005) de l'OMS a émis ces recommandations à l'issue de sa dixième réunion sur la Covid-19 qui s'est tenue mercredi 13 janvier 2022. Il est notamment recommandé de "lever ou d'assouplir les interdictions de circulation internationale, car elles n'apportent aucune valeur ajoutée et continuent de contribuer au stress économique et social des États parties", a dit le Comité. Selon l'agence sanitaire mondiale des Nations unies, la mise en œuvre d'interdictions générales de voyage "n'est pas efficace pour supprimer la propagation internationale" et "peut décourager la notification transparente et rapide des variants émergents préoccupants". Selon des conclusions publiées mercredi, l'OMS a également indiqué que l'obligation de fournir une preuve de vaccination contre la Covid-19 pour les voyages internationaux pourrait ne pas être nécessaire en tant que seule voie ou condition permettant les voyages internationaux. Il s'agit en fait d'une mesure renouvelée et déjà recommandée lors de la neuvième réunion du comité d'urgence. Toutefois, l'OMS maintient l'alerte sur l'urgence de santé publique de portée internationale.

La pandémie constitue toujours un événement extraordinaire qui continue de nuire à la santé des populations du monde entier, présente un risque de propagation internationale et d'interférence avec le trafic international, et requiert une réponse internationale coordonnée. Dans le monde, plus de 332,6 millions de cas ont été recensés dans 197 pays et territoires. La pandémie de Covid-19 a fait au moins 5 551 314 morts dans le monde depuis l'apparition du coronavirus fin 2019, selon un décompte établi jeudi par l'OMS.

POINT COVID-19

1 855 nouveaux cas, 769 guérisons et 15 décès

Mille huit cent cinquante-cinq (1855) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 769 guérisons et 15 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

SUSPENSION DES COURS SCOLAIRES

Soulagement chez les professionnels de la santé

« L'arrêt des cours dans les trois cycles pendant dix jours permettra de rompre la chaîne de transmission en milieu scolaire », a expliqué, le Pr Riad Mahyaoui, lors de son passage, jeudi matin à l'émission « l'Invité de la rédaction » de la Chaîne 3 de la Radio nationale. Soulignant que « ces dix jours ne sont pas des vacances » ce membre du Comité scientifique chargé de la lutte et du suivi de la Pandémie de Covid-19, dira avec insistance que « les enfants doivent rester à la maison » sans manquer de renouveler ses appels à la vaccination.

« Une décision salvatrice », commente le professionnel de la Santé, au lendemain de la décision du président de la République de fermer les établissements

scolaires des trois paliers à compter de ce jeudi et cela durant dix jours. Inquiet de la flambée des contaminations quotidiennes, notamment en milieu scolaire, le Pr Riad Mahyaoui estime que cette mesure permettra « de rompre la chaîne de transmission du virus, voire de l'arrêter. » Mais il prévient : « ces dix jours de suspension des cours ne sont pas des vacances ». Les parents sont appelés « à garder leurs enfants à la maison ». Le Pr Riad Mahyaoui, qui a participé à la réunion extraordinaire, de mercredi dernier, sous la direction, du président de la République en appelle au bon sens collectif : « je pense qu'il faut mettre à profit cette période pour les révisions ». « Il ne faut pas sortir les enfants dans les parcs et

autres lieux publics où ils seraient en masse et pourraient continuer à se contaminer » a insisté le Pr Mahyaoui, avant d'ajouter qu'« Il faut relancer la campagne de vaccination » Le personnel de l'Éducation nationale reste lui en poste durant cet arrêt des cours. Objectif : « avant tout, lancer la 4e campagne de vaccination du personnel éducatif et mettre à niveau le protocole sanitaire ainsi que les moyens de protection, disponibles dans les établissements scolaires, pour éviter un retour des contaminations des élèves et du personnel à la reprise des cours », rapporte le Pr Mahyaoui. Le spécialiste insiste également sur le respect du protocole sanitaire dans son ensemble et met en garde

contre le relâchement constaté depuis la fin de la 3e vague, car, désormais, il faut composer avec les deux variants : Delta et Omicron. « Il faut se vacciner pour se protéger », martèle le Pr Mahyaoui. Le spécialiste affirme que l'Omicron est en train de prendre la place du Delta : « dans les mois à venir, le Omicron va être le variant dominant dans notre pays ».

La forte contagiosité d'Omicron se confirme sur le terrain, témoigne le Pr Mahyaoui : « 50% des prélèvements effectués hier sur le personnel de l'hôpital où je travaille sont revenus positifs. Ces deux ans de pandémie ont mis à genou le personnel médical auquel je rends hommage ».

F. B.

REZIG FAIT LE BILAN DE LA LUTTE ANTI-SPÉCULATION ET ANTI-CORRUPTION

Plus de 145 000 affaires devant la Justice en 2021

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a fait état, jeudi à Alger, de plus de 145 000 affaires présentées devant la Justice en 2021 dans le cadre de la lutte contre la corruption sur le marché algérien et contre la hausse des prix.



Le ministre répondait à une question orale du membre de l'Assemblée populaire nationale Khelifa Benslimane (Front El Moustakbal), autour des mécanismes pris pour lutter contre la spéculation et la hausse des prix, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales et présidée par le vice-président de l'APN, Fetas Ben Lakhhal. Rezig a indiqué que les services de contrôle relevant de son département ministériel avaient effectué en 2021, dans le but de lutter contre toutes les formes de

corruption sur le marché algérien en vue d'éviter la hausse des prix et préserver le pouvoir d'achat du citoyen, 1 801 578 interventions donnant lieu au constat de 153 101 infractions et à l'établissement de 145 359 procès-verbaux de poursuites judiciaires. Il a ajouté que les services de contrôle ont, durant la même année, proposé la fermeture de 12 004 locaux commerciaux et pris des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises d'une valeur dépassant 2 milliards de DA. Quant au nombre d'interventions relatives seulement aux

pratiques commerciales, elles s'élevaient à 941.909 interventions, selon le ministre, qui précise que ces interventions ont permis de faire le constat de 107 822 infractions donnant lieu à l'établissement de 103 572 PV de poursuites judiciaires. Relevant que la promulgation de la loi portant lutte contre la spéculation illécite était la conséquence des comportements de certains commerçants, notamment après le stockage illégal de la pomme de terre et de l'huile, le ministre a affirmé que depuis la promulgation de cette loi, plus de 100 pour-

gistrés en l'espace de 15 jours, à l'encontre de commerçants ayant pratiqué la spéculation, notamment dans la pomme de terre et l'huile. À ce propos, le ministre dira que les efforts des services de contrôle relevant du secteur commercial se poursuivent en coordination avec les services de sécurité et judiciaires, en vue de lutter contre le phénomène de la spéculation, affirmant "l'existence de nombreux dossiers de poursuites de ces spéculateurs devant la Justice". Outre l'opération de contrôle continu, une "carte" a été créée, en 2021, pour recenser tous les entrepôts destinés au stockage des marchandises, qu'elles soient froides ou sèches, afin de suivre la traçabilité de ces produits, ajoutant que cette opération permettra aux services du ministère du Commerce de lutter contre toute hausse injustifiée du prix dans le cadre de ses prérogatives, souligne le ministre. L'opération permettra également de lutter contre toute forme de stockage illégal, non déclaré et destiné à la spéculation et au monopole, en coordination avec les services de sécurité.

R. E.

POUR ÉVITER LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS DANS LES OFFICINES La mutualisation des moyens et des efforts recommandée

L'observatoire de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques, a recommandé, la mutualisation des moyens et des efforts pour assurer un approvisionnement continu des officines réparties à travers le territoire national, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Au terme d'une séance de travail, consacrée jeudi dernier, à l'étude de la disponibilité des médicaments entrant dans le cadre du protocole thérapeutique Covid-19, il a été recommandé, « la mutualisation » des moyens et des efforts pour éviter tout risque d'absence de médicament, en maintenant un rythme soutenu et continu d'approvisionnement des officines réparties à travers le territoire national. Selon la même source, cette réunion, présidée par le Dr Redha Belkacemi, a eu lieu sur instruction du ministre de l'Industrie pharmaceutique, en présence des membres représentants du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Santé, du ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, de la direction générale de la Sûreté nationale, de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, des représentants des experts cliniciens, du groupe Sidal, de l'Ordre des pharmaciens, des associations des producteurs et des distributeurs ainsi que les syndicats des pharmaciens et des médecins. Les membres de l'observatoire ont mis l'accent également sur certaines pratiques qui engendrent des pénuries des produits notamment, les pratiques illégales de rétention ou de ventes concomitantes sanctionnées par la législation et la réglementation en vigueur et le non-respect du protocole thérapeutique quant à la prescription et la dispensation des médicaments impliquant des phénomènes de rétention et du mésusage des traitements médicamenteux, a précisé la même source. "Informer le ministère de l'Industrie pharmaceutique de toute pratique illégale de spéculation, de rétention ou de ventes concomitantes, à travers la boîte mail : requetemedic@miph.gov.dz", fait partie des recommandations de ces membres qui ont également appelé à la coordination des efforts dans le cadre de la prévention des problématiques d'approvisionnement et de l'anticipation des ruptures en informant le ministère de l'Industrie pharmaceutique des produits sous tension et/ou en rupture en ville, et les produits hospitaliers avec un stock inférieur aux seuils de sécurité au niveau de la pharmacie centrale des hôpitaux.

R. E.

PRIORITÉ DU SECTEUR DE LA COMMUNICATION SELON BOUSLIMANI:

« Jeter les bases pour parvenir à une presse professionnelle »

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé, jeudi, que la priorité actuelle de son secteur était d'asseoir les bases pour parvenir à une presse professionnelle, réitérant "l'engagement permanent" du ministère à assurer la continuité et la stabilité de tous les médias. S'exprimant lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère avec les responsables et les représentants des chaînes télévisées privées accr-

ditées en Algérie, Bouslimani a précisé que cette rencontre "s'inscrit dans le cadre de la série des réunions de coordination avec les différents médias et a porté sur l'écoute des différentes préoccupations et propositions des représentants de ces chaînes", selon un communiqué du ministère. Le ministre a, à cette occasion, réitéré "l'engagement permanent du ministère à œuvrer avec tous les médias aussi bien public que privé, en vue d'aplanir les difficultés aux-

quelles ils font face et assurer leur continuité et leur stabilité, dans le cadre d'un média national ciblé garantissant la vraie information au citoyen et défendant les intérêts suprêmes du pays", mettant en avant que "la priorité actuelle du secteur est de jeter les bases pour parvenir à une presse professionnelle", ajoute la même source. Les représentants des chaînes télévisées ont, quant à eux, exprimé "leur volonté à se tenir, par conviction, aux côtés des choix nationaux et des grandes orientations politiques algériennes, vu que l'Algérie est une ligne rouge où se rencontrent toutes les tendances et se croisent les médias public et privé".

R. N.

PROTECTION DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Le projet de révision de la loi bientôt finalisé

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a fait savoir jeudi à Alger que le projet d'amendement de la loi n° 02-09 du 08 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, était en phase finale d'élaboration. À une question de la députée Farida Djebali, sur la prise en charge des enfants handicapés, lors d'une plénière consacrée aux questions orales, la ministre a expliqué que le secteur accordait une importance majeure aux personnes handicapées, déclarant que le projet de loi sur la protection et la promotion des personnes

handicapées était en phase finale d'élaboration. Mme Krikou a évoqué plusieurs programmes et mesures prises par le secteur pour prendre en charge la catégorie des personnes handicapées, afin de répondre aux besoins de cette frange, en tenant compte de la nature et du taux de handicap, de l'âge et du statut social des handicapés, en plus des mesures d'accompagnement pédagogique et d'insertion sociale pour cette catégorie. Elle a également affirmé que le secteur encourageait le mouvement associatif dans ses activités liées à l'handicap et au soutien pour ouvrir des centres spécialisés en

d'un handicap mental. Concernant la prise en charge scolaire des enfants handicapés, Mme Krikou a indiqué qu'au titre de la rentrée scolaire 2021-2022, 22 000 enfants relevant de cette catégorie sont pris en charge dans les établissements spécialisés du secteur. S'agissant du renforcement de l'insertion des personnes handicapées, la représentante du gouvernement a indiqué que 1500 micro-projets ont été accordés, au titre de l'année 2020, en matière de métiers adaptés aux capacités de cette catégorie pour assurer leur autonomie financière.

R. N.

« TOP EMPLOYER 2022 »

Huawei Télécommunications Algérie certifiée

L'entreprise Huawei Télécommunications Algérie a été certifiée "Top Employer 2022" pour l'excellence des pratiques des ressources humaines (RH), notamment en matière d'environnement et de bien-être au travail, selon le site officiel de l'institut international "Top Employers". Cette certification s'inscrit dans le cadre du programme du Top Employers Institute, une autorité internationale qui certifie les entreprises en fonction de leur participation et de leurs résultats à l'enquête "HR Best Practices Survey". Cette enquête couvre 6 grands domaines RH, répartis en 20 thématiques telles que la stratégie de gestion des talents, l'environnement de travail, le talent acquisition, la formation et le développement des compétences, le bien-être au travail, ou encore la diversité et l'inclusion. Les organisations certifiées Top Employers s'engagent à fournir le meilleur environnement de travail possible à leurs collaborateurs à travers des pratiques innovantes qui privilégient l'humain. Selon le P-dg de l'institut Top Employers, David Plink, cité par Huawei Algérie, "en faisant le bilan sur cette année si particulière qui, comme la précédente, a eu un impact sur les organisations du monde entier, Huawei Algérie a continué à montrer qu'elle considérait le maintien d'excellentes pratiques RH sur le lieu de travail comme une priorité". Créé il y a plus de 30 ans, le Top Employers Institute a certifié plus de 1 857 organisations dans 123 pays. Il a contribué à accélérer l'impact de ces pratiques pour améliorer le monde du travail.

R. E.

LE SCÉNARIO DE 1992 SE REPRODUIT

L'aveu d'échec de Belmadi

L'histoire est un éternel recommencement. L'équipe nationale, qui est sortie dès le premier tour de la CAN-1992 deux années seulement après avoir décroché son premier titre continental, connaît aujourd'hui le même sort.

Pourtant, personne ne s'attendait à une fin aussi prématurée et triste pour les Verts qui se sont présentés au Cameroun dans la peau des candidats en puissance pour conserver leur couronne. Le fait de rester invaincu pendant 35 matchs, se rapprochant même du record mondial en la matière détenu par l'Italie, a conforté leur candidature.

Mais la réalité du terrain a choqué plus d'un, avec cet échec très difficile à digérer et avoué même par le sélectionneur national, Djamel Belmadi, qui s'est montré même incapable d'analyser à chaud les raisons de cette débâcle.

« Difficile de faire une analyse rationnelle après une telle désillusion. Nous n'avons pas été à la hauteur de la compétition », a confié le technicien algérien au tout début de la conférence de presse d'après match contre la Côte d'Ivoire qui a vu l'équipe nationale s'incliner pour la deuxième fois de suite.

Questionné sur l'absence du capitaine Riyad Mahrez lors de la préparation, Djamel Belmadi dira : « J'aurai aimé régler ça en famille mais bon, vous n'avez pas les tenants et les aboutissants de cette histoire, je n'ai pas donné de vacances à Riyad. Vous n'êtes pas bien informés, voire malhonnêtes. », s'est-il insurgé. Et de poursuivre : « On aurait pu régler ça en famille mais vous voulez faire ça ici (à propos de Mahrez) patience. On règlera ça en temps et en heure voulus. Il ne faut pas dénigrer un joueur qui a donné tant de bonheur. J'assume ce choix. »

Djamel Belmadi a ajouté : « On s'est préparé à 100% pour cette compétition. On voulait défendre notre titre. Nous n'avons pas obtenu ce que l'on voulait



PHS : DR

chercher. C'est un échec total. » Concernant les leçons à tirer de ce revers, le coach des Fennecs a expliqué : « Demain, nous analyserons ça à froid. Il faudra se consacrer aux barrages. Pour cela, on analysera ce qui n'a pas marché. »

« Il est trop tôt pour expliquer comment utiliser cet échec pour se relever. Les barrages arriveront vite, a-t-il ajouté. J'ai bien sûr une idée sur ce qui n'a pas marché. Beaucoup de choses mais trop tôt pour en parler. »

Au sujet des joueurs indisponibles, Djamel Belmadi a déclaré : « Nous ne voulions pas trop parler de joueurs atteints par la Covid sans forcément basculer dans la rétention d'informations. C'est compliqué d'évoquer cela. » Sur les raisons de cet échec, Djamel Belmadi a indiqué : « Rien ne s'est juxtaposé comme on l'aurait voulu. Je ne vais pas évoquer des polémiques dès à présent.

« Peut-être un manque de fraîcheur lié à beaucoup de choses. »

« La Côte d'Ivoire s'est montrée meilleure que nous ce soir. Ils ont été efficaces et ont tout donné, a-t-il enchaîné. Nous avons manqué d'efficacité. Ils ont été chirurgicaux dans la surface. C'est ce qui nous a manqué lors de cette CAN. » La sélection algérienne est-elle en crise ? Belmadi refuse de l'admettre : « Parler de crise n'est peut-être pas opportun, a ajouté le coach des Verts. On a échoué, oui. On a fait sur trois matchs ce qu'on n'avait pas eu depuis trois ans. Ce sentiment de la défaite est amer. Détestable même. »

« On est en doute. Il va falloir analyser cela et se remettre dans le barrage de mars, a-t-il prévenu. Une Coupe du monde, ce n'est pas rien. Il va falloir travailler désormais. »

Hakim S.

Saïfi analyse les raisons de la débâcle

L'ancien capitaine de la sélection nationale algérienne, Rafik Saïfi, a analysé l'échec des Verts dans l'actuelle CAN qui se poursuit au Cameroun, jusqu'au 6 février prochain, mais de laquelle le "Club Algérie" est sorti prématurément et dès le premier tour, et ce, à la surprise générale, trois années après avoir décroché le deuxième trophée continental pour le pays.

Saïfi, qui s'exprimait en sa qualité de consultant de la chaîne spécialisée beIN Sports, est revenu notamment sur le dernier match qui a vu les Fennecs essuyer une défaite très amère face aux Eléphants ivoiriens.

« Les Verts ont dominé le match dès le début, mais la chance était avec l'équipe adverse, comme traduit par le premier but inscrit contre le court du jeu, et qui a eu des répercussions néfastes sur le moral des joueurs algériens condamnés déjà de gagner



avant cette rencontre», a-t-il dit d'emblée.

Il a poursuivi : « La sélection algérienne a véritablement manqué d'efficacité offensive depuis le début de la Coupe d'Afrique des nations, et la bande à l'entraîneur Djamel Belmadi s'est avérée faible sur balles arrêtées depuis le début de la compétition continentale, conjugué à cela la grosse pression qui pesait

sur les épaules des joueurs et que ces derniers n'ont pas réussi à s'en débarrasser depuis le début de l'épreuve. »

Aux yeux de l'ancienne coqueluche mouloudéenne aussi, « il y avait un manque d'efficacité dans l'attaque de l'équipe nationale algérienne, qui a aussi beaucoup souffert des balles arrêtées des adversaires ». A ce propos justement, Saïfi dit n'a pas compris

l'absence totale du marquage dans ces situations, en plus de lacunes signalées dans la défense de zone mal exécutée par les joueurs algériens.

Ce n'est pas tout, puisque, selon Saïfi toujours, le manque de concentration des protégés de Belmadi était flagrant alors qu'ils étaient censés faire preuve d'une meilleure attention et prudence.

Et de conclure : « Les joueurs ivoiriens ont joué libérés de toute pression, tout en axant leurs attaques sur les latéraux algériens, qui ont eu les pires difficultés pour y faire face, surtout en l'absence de soutien de la part de leurs coéquipiers. Au risque de me répéter, les balles arrêtées ont été fatales pour notre sélection dans son dernier match qui n'a fait que conforter nos craintes nées dès les deux premières sorties contre la Sierra Leone et la Guinée équatoriale. »

H. S.

S
T
R
O
R
S

CAN-2021

«C'est la plus mauvaise copie des Verts lors des trois dernières années»

La légende de l'équipe nationale égyptienne et du club d'Al-Ahly, Mohamed Aboutrika, a exprimé son mécontentement face à la manière dont l'équipe nationale algérienne a quitté l'actuelle Coupe d'Afrique des nations au Cameroun, après avoir perdu contre la Côte d'Ivoire 3-1, jeudi, lors de la troisième et dernière journée de la phase de poules de la compétition continentale.

L'ancienne star du football égyptien, Mohamed Aboutrika, s'est exprimée à l'issue du match au micro de beIN sports, déclarant : «Ce qui s'est passé face à la Côte d'Ivoire est un grand choc avec l'élimination prématurée du champion en titre, et j'espère que ce sera un revers pour l'équipe nationale algérienne et non un effondrement».

Il poursuit : "J'ai vu la pire équipe de la sélection algérienne au cours de ces trois dernières années. Pendant les quatre-vingt-dix minutes devant la Côte d'Ivoire, il y a eu beaucoup d'erreurs défensives. C'est impardonnable de commettre de telles bévues contre un adversaire du calibre des Éléphants, qui ont fait preuve d'une grande solidité depuis le début du tournoi, tout comme le Nigeria aussi. Je pense que la tâche de l'Algérie s'est compliquée après les deux buts." Selon Aboutrika toujours, "Les erreurs de

ABOUTRIKA STUPÉFAIT :



l'équipe algérienne se sont poursuivies en seconde période, et la Côte d'Ivoire a remporté une large victoire, et j'espère que l'équipe algérienne en tirera les leçons nécessaires, avant les barrages des qualifications en Coupe du monde. Il faut que tout le monde assume la responsabilité de l'échec, et non pas changer ce groupe qui a besoin de se remettre en confiance". L'ancienne star des "Pharaons" a clôturé

son intervention par prodiguer quelques conseils : «il est clair que le doute s'est emparé de certains. Le staff technique de l'équipe algérienne doit crever l'abcès, et il ne doit pas y avoir de bouc émissaire après cet échec, car l'Algérie a la possibilité de revenir en force à nouveau et avec le même groupe de joueurs et entraîneurs."

Hakim S.

ANCIEN SÉLECTIONNEUR DU CAMEROUN ET DU SÉNÉGAL

Claude Le Roy explique le fiasco des Verts

"O"ne, two, three, la CAN est finie!" pour l'Algérie, tenant du titre éliminé jeudi dès le premier tour par la Côte d'Ivoire (3-1) sans avoir jamais retrouvé ses vertus collectives et offensives, et peut-être aveuglée par son record d'invincibilité.

OBNUBILÉS PAR LE RECORD

"Il me semble que l'Algérie s'est trompée de combat en poursuivant de manière un peu obsessionnelle ce record d'invincibilité", estime pour l'AFP Claude Le Roy, champion d'Afrique 1988 à la tête du Cameroun.

"Ils oubliaient peut-être un peu la Coupe d'Afrique et pensaient trop à ce record, on n'entendait que ça

dans les interviews: quel jour ils battraient le record de l'Italie (37 matches sans défaite, NDLR)", poursuit le technicien aux dix CAN. Le sélectionneur Djamel Belmadi avait admis rêver de "planter le drapeau de l'Algérie au sommet du football mondial".

Son équipe en était à 35 matches d'invincibilité avant de chuter contre la Guinée équatoriale (1-0). "Avant de battre le record, il fallait gagner des matches en Coupe d'Afrique", insiste le "Sorcier blanc". "Une fois qu'ils ont perdu, c'est comme si le ressort s'était cassé. Le match le plus important est toujours le suivant. Le foot est une éternelle école d'humilité", ajoute Le Roy.



PLUS DE RESSORT COLLECTIF

L'armada de Djamel Belmadi, qui avait marché sur l'Afrique en 2019 jusqu'à sa victoire contre le Sénégal en finale (1-0), était méconnaissable au Cameroun. Elle n'a rien montré sur la pelouse abimée du stade de Japoma, "qui n'a pas empêché la Côte d'Ivoire de jouer un très beau football", note le technicien qui a commencé à entraîner en Afrique en 1984. "Ils ont été dépassés, individuellement, collectivement, tactiquement.

Les Ivoiriens créaient des solutions dans les intervalles, multipliaient le jeu à trois, Pépé, Gradel comme Haller étaient incroyablement concernés par la récupération collective du ballon, prêt à fournir tous les efforts", ajoute-t-il comme pour souligner en creux tous les manques de l'Algérie. "Djamel a fait un travail remarquable, mais une équipe échappe vite à son créateur", note Le Roy.

UNE ATTAQUE ÉTEINTE

Le riche compartiment offensif de l'Algérie a évolué très loin

de son niveau et de sa réputation. Son leader offensif et capitaine, Riyad Mahrez, a même tiré sur le poteau un penalty (60e), qui de toutes façons n'aurait ramené son équipe qu'à 3-1.

Seul Sofiane Bendebka a marqué un but pour les champions d'Afrique à la CAN, au bout certes d'une belle action acrobatique, mais bien trop isolée. Contre la Sierra Leone (0-0), l'Algérie avait franchement mal joué, et s'il y a eu du mieux contre la Guinée équatoriale, les "Fennecs" ont "vendangé" et se sont fait surprendre (1-0).

Contre la Côte d'Ivoire, ses attaquant ont semblé passer plus de temps à simuler des fautes, à l'image de Mohamed Belaïli, qu'à jouer. Islam Slimani a traversé la compétition comme un fantôme.

REBONDIR POUR LE MONDIAL

Champions d'Afrique en 1990, les "Fennecs" avaient aussi été éliminés en premier tour à la CAN suivant, en 1992 au Sénégal, avec déjà une défaite contre la Côte d'Ivoire (3-0).

"On n'a pas su se mettre à la hauteur", a admis le sélectionneur Djamel Belmadi au micro de Canal Plus Afrique, parlant d'"échec, tout simplement". S'il reste en place, après un tel fiasco, le sélectionneur doit vite rebondir pour préparer un autre immense rendez-vous: les barrages en mars du Mondial-2022, dont le tirage au sort a lieu aujourd'hui à Douala. "Désormais leurs futurs adversaires pour les éliminatoires de la Coupe du monde savent que le ressort a été un petit peu cassé, cela va augmenter leur capital confiance", prévient Le Roy. Le champion est à terre.

Une participation à mettre aux oubliettes

Décevante et manquant cruellement de certitudes, l'équipe nationale de football a complètement raté sa participation à la CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun, en se faisant éliminer sans gloire dès le 1^{er} tour du tournoi, alors qu'elle aspirait à défendre son titre décroché deux ans et demi plus tôt en Egypte. La désillusion était grande jeudi soir au coup sifflet final de l'arbitre sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomes. Les "Verts" venaient de concéder leur deuxième défaite dans la compétition, face à la Côte d'Ivoire (3-1), synonyme d'élimination prématurée de cette 33^e édition. Auparavant, les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi, se sont montrés incapables de s'imposer face à deux sélections classées en dessous du Top 100 au classement de la Fifa : la Sierra-Leone (0-0) et la Guinée équatoriale (défaite 1-0). Pourtant, les "Verts" restaient sur une incroyable série de 35 matchs sans défaite. Tout le monde s'est empressé, au sein de l'équipe nationale, dont le président de la Fédération algérienne (FAF) Amara Charaf-Eddine, à afficher l'ambition d'aller préserver le trophée, mais la réalité du terrain a fini par leur faire déchanter. Cette ambition s'est avérée démesurée eu égard des difficultés rencontrées par les "Verts" durant cette campagne, à développer notamment leur football habituel qui leur a permis de s'installer dans un passé récent sur le toit de l'Afrique. Sur le plan des statistiques, l'équipe nationale a quitté le tournoi en marquant un but seulement en trois matchs, et encaissant quatre, soit le pire ratio depuis l'édition 1992 disputée au Sénégal. Considéré avant le début du tournoi comme l'un des plus "tueurs" du continent, le secteur offensif algérien est inexplicablement tombé en panne sèche, en dépit des nombreuses occasions procurées, sur une pelouse du stade de Japoma à Douala, à la limite du praticable. Une inefficacité criarde, qui a fini par porter un sérieux coup à une équipe qui a perdu ses repères. "Nous les joueurs, on doit faire notre autocritique de nos prestations dans cette compétition. Je suis capitaine, j'assume que je dois faire plus pour aider l'équipe. Ca n'a pas marché cette fois-ci, mais on reviendra plus forts", a réagi Riyad Mahrez, à l'issue de la rencontre face aux "Eléphants".

Hakim S.

Sans Ousmane Dembélé, en plein conflit avec le club, le FC Barcelone a été éliminé 3-2 après prolongation par l'Athletic Bilbao au terme d'un scénario fou jeudi en huitièmes de finale de la Coupe du Roi, contrairement au Real Madrid, qualifié au forceps après son succès 2-1 à Elche.

Engagé dans un brûlant bras de fer avec le Barça au sujet de sa prolongation de contrat et laissé au repos forcé à Barcelone, Dembélé n'a pu aider les siens, qui ont réussi à revenir deux fois au score de manière héroïque, mais qui ont fini par craquer en prolongation sur un penalty converti par le capitaine basque Iker Muniain (105e). Dès la 2^e minute, Muniain a signé un bijou : le capitaine basque a brossé un long ballon du droit qui a lobé Marc-André Ter Stegen pour venir se loger dans le petit filet.

Mais la recrue catalane Ferran Torres lui a donné la réplique à la 20^e minute, avec un but similaire de plus près, dans

ACTUEL DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL MONDIAL À LA FIFA Arsène Wenger veut retrouver un club

Retiré des bancs de touche depuis 2018, l'Alsacien a souvent été annoncé de retour. Ce jeudi, il confirme qu'il a envie de retrouver un club, mais pas en tant que coach.

À 72 ans, Arsène Wenger ne pense pas encore à la retraite. L'ancien manager d'Arsenal n'entraîne plus d'équipe depuis son départ des Gunners en 2018, mais il travaille aujourd'hui avec la FIFA. Ses interventions médiatiques en faveur d'une Coupe du monde tous les deux ans ont d'ailleurs beaucoup fait parler.

Mais la mission du Français auprès de l'instance dirigeante du football mondial ne sera pas éternelle. Dans un entretien accordé au Parisien, Arsène Wenger a d'ailleurs déclaré que l'envie de « replonger » dans un club était toujours là. L'occasion pour lui de faire passer un message.

WENGER PRÊT À REVENIR DANS UN CLUB, MAIS...

« Ça me titille tout le temps. On n'est jamais totalement guéri. On est accro toute sa vie », a-t-il indiqué, avant de nuancer ses propos et de confier qu'il ne reprendra pas sa carrière d'entraîneur. « Je ne pense pas non... J'espère que j'aurai assez de sagesse pour ne pas replonger. »

En revanche, l'Alsacien avoue qu'il imagine bien un retour, mais dans des fonctions différentes. « Vivre le sport de haute compétition, la quête du résultat m'intéresse encore. Même si ce n'est peut-être pas directement sur le terrain... Faire partie d'un groupe qui doit gagner m'intéresse. (...) On peut tout imaginer. Faire des résultats, guider un club m'intéresse encore». Avis aux amateurs.

COUPE DU ROI

Le Barça prend la porte, le Real au forceps



la surface. Son premier depuis son arrivée à Barcelone.

En fin de match (86e), Iñigo Martinez a conclu un cafoillage devant la cage de Ter Stegen, mais Pedri a remis les siens à flots une seconde fois, en claquant un ballon depuis le point de penalty après un retour acrobatique manqué de Dani Alves (90+3).

FATI, ENCORE BLESSÉ

Malgré ces deux retours inespérés, le tenant du titre, éliminé de la Ligue des champions en décembre, de la Supercoupe d'Espagne en Arabie saoudite la semaine dernière et distancé en Liga, doit maintenant dire adieu à la Coupe du Roi... et il ne lui restera plus que la Ligue Europa pour se consoler. Pire, Xavi et le Barça ont peut-être encore perdu leur prodige Ansu Fati.

À peine revenu d'une blessure à une cuisse et remis du Covid-19, le pépite de 19 ans, entrée en jeu à la 61^e minute à la place de Ferran Jutgla, est sortie en larmes (96e), visiblement blessé.

Dans ce remake de la finale de la saison dernière (remportée 4-0 par le Barça à Séville), les Basques ont mérité leur revanche : finaliste déchu de la Supercoupe d'Espagne contre le Real Madrid dimanche, l'Athletic a dominé la partie à domicile et a crânement validé son ticket pour les quarts.

Bilbao rejoindra notamment le Real Madrid, qui est difficilement venu à bout d'Elche sur le fil 2-1 après prolongation jeudi soir, grâce à un but libé-

teur d'Eden Hazard en prolongation. Sans Karim Benzema, laissé au repos, les "Merengues" ont longtemps buté sur la défense d'Elche, et les locaux ont même ouvert la marque en prolongation sur un coup franc converti en deux-temps par Gonzalo Verdu (103e). Mais les hommes de Carlo Ancelotti ont réussi à renverser la situation grâce à deux buts d'Isco (108e) et du Belge Eden Hazard à la 115^e minute, entré au début de la prolongation à la place de Rodrygo et de retour en grâce le temps d'une soirée, après un début de saison très discret.

HAZARD EN SAUVEUR

Avec une équipe largement remodelée, le Real a eu les pires difficultés du monde à s'imposer, et a failli être le deuxième grand d'Espagne à être éjecté de la Coupe du Roi, après la défaite de l'Atlético Madrid la veille sur la pelouse de la Real Sociedad (2-0).

Le carton rouge direct infligé au capitaine Marcelo (102e) n'a pas aidé les joueurs de la "Maison blanche", même si les deux équipes ont fini la partie à dix contre dix, après l'expulsion de Pere Milla au bout de la prolongation (120e+2). Elche peut nourrir des regrets : dès la 10^e minute, l'ancien Monégasque Guido Carrillo a signé un incroyable raté, en heurtant la barre transversale. Et un but marqué par Fidel en toute fin de prolongation a été refusé par l'arbitre pour une faute sur Lucas Vazquez.

TRANSFERTS

La Fifa annonce de nouvelles règles pour limiter les prêts

La Fifa a annoncé jeudi que les prêts de joueurs entre les clubs allaient être soumis, à partir du 1^{er} juillet, à un nouveau règlement qui a pour objectif de limiter ces transactions, dévoyées parfois par certains clubs pour dégraisser leur effectif pléthorique. Cette réforme vise à "renforcer le développement des jeunes joueurs, améliorer l'équilibre compétitif et empêcher l'accumulation excessive de joueurs sous contrat", a argumenté l'instance mondiale du football. Celle-ci est engagée depuis 2017 dans un chantier plus large pour définir un nouveau cadre en matière de transferts, qui englobe notamment la question du rôle de l'agent et de ses commissions. La Fifa prévoit de limiter à trois le nombre de joueurs qu'un club peut prêter à une même équipe, une mesure qui va contre les clubs "satellites" que les grosses formations utilisent pour faire jouer ceux qui n'ont pas de place dans leur effectif. C'est le cas de Monaco avec le Cercle Bruges, ou de Chelsea avec le Vitesse

Arnhem, qui a accueilli sous forme de prêt une trentaine de joueurs des "Blues" ces dix dernières saisons. L'instance va limiter le nombre total de prêts que peut effectuer un club chaque saison. La limite sera fixée à 8 pour l'exercice 2022-23, et baissera graduellement jusqu'à atteindre 6 à partir de juillet 2024.

Actuellement, selon les données du site Transfermarkt, Manchester City, l'un des clubs les plus gourmands sur le sujet, compte 14 joueurs prêtés. La réforme de la Fifa détermine aussi une durée maximale de prêt (un an) ainsi que l'interdiction de sous-prêter un joueur. La nouvelle réglementation ne concerne pas les jeunes joueurs âgés de 21 ans ou moins, ainsi que ceux formés au club, a précisé la Fifa. "Prévue au départ en juillet 2020, l'introduction du règlement a dû être retardée en raison de la pandémie de Covid-19", explique l'instance, qui rappelle que celle-ci doit être soumise à "approbation par le Conseil de la Fifa lors de sa prochaine séance."

SERIE A

Dix cas de Covid à Venise, le match contre l'Inter menacé

Le match qui doit opposer samedi l'Inter Milan, leader de la Serie A, à Venise risque d'être reporté après que l'équipe de la Cité des Doges a annoncé jeudi dix nouveaux cas de Covid parmi ses joueurs et son encadrement. Ce nouveau décompte porte le nombre de cas au sein de l'équipe vénitienne à 14 mais le club n'a pas indiqué combien parmi ceux-ci touchaient des joueurs, dont un minimum doit être réuni pour que la rencontre ait lieu. Selon un nouveau protocole mis en place pour la Serie A, les matches doivent être reportés si plus de 35% des 25 joueurs d'une équipe sont testés positifs, soit neuf joueurs. Selon la presse italienne, il y aurait actuellement huit joueurs positifs à Venise dont quatre détectés samedi dernier. La liste des joueurs disponibles pour la rencontre doit être envoyée aux organisateurs de la Serie A avant midi vendredi. L'Inter occupe actuellement la tête du championnat et Venise la 17^e place.

COUPE DE LA LIGUE

Liverpool s'impose à Arsenal et rejoint Chelsea en finale

Neutralisé chez lui (0-0) par un Arsenal en infériorité pendant plus d'une heure la semaine dernière, Liverpool l'a emporté (2-0) chez les Gunners jeudi et disputera la finale de la Coupe de la Ligue anglaise, contre Chelsea. Les Reds ont dominé le match et fait la différence avec un doublé de Diogo Jota (19e et 77e) pour prendre le meilleur sur les Londoniens, qui ont touché la transversale à la 5^e minute sur un coup-franc d'Alexandre Lacazette.

AS ROME

José Mourinho veut João Moutinho

En fin de contrat avec Wolverhampton à l'issue de la saison où il reste un titulaire (23 matches, 1 but), João Moutinho (35 ans) pourrait être tenté par un dernier défi. Le milieu de terrain international portugais (142 capes, 7 buts) pourrait d'ailleurs découvrir la Serie A. Selon le Corriere dello Sport, l'AS Roma serait intéressée par son profil. Le coach des Giallorossi, José Mourinho trouve qu'il a le charisme et la personnalité pour aider sa jeune équipe. Le technicien portugais a contacté son compatriote pour savoir s'il était partant pour rejoindre l'AS Roma cet été pour six mois avec une possibilité d'intégrer le staff romain juste derrière. Wolverhampton ne serait pas fermé à faciliter un départ de João Moutinho.

MOSTAGANEM. PORT

Croissance de 38% de l'activité commerciale en 2021

L'activité du port commercial de Mostaganem a enregistré l'année dernière une croissance de 38%, a-t-on appris mardi auprès de la direction commerciale de l'entreprise portuaire.

Le bilan présenté par le service statistiques relevant de la direction commerciale du port de Mostaganem indique une croissance de l'activité commerciale de plus de 327 000 tonnes par rapport à l'année 2020. L'activité commerciale du port a dépassé, l'an dernier, 1 185 000 tonnes contre 857 000 tonnes durant l'année précédente.

Durant cette période, les importations ont connu un recul de 15% et se sont stabilisées à hauteur de 634 000 tonnes face à une croissance record des exportations qui se sont multipliées plusieurs fois atteignant 550 000 tonnes,



selon le bilan de l'entreprise portuaire.

Les chiffres indiquent un recul dans l'importation des produits alimentaires, du bois, du fer et de l'acier, des engrais et des produits chimiques, contre une hausse des produits agricoles, à l'instar des céréales, des semences de pomme de terre, des matériaux de construction et du

bitume. Le volume des importations de produits métalliques a reculé de 98%, les produits chimiques de 85%, des produits alimentaires, notamment les viandes, de 69%, des engrais de 48%, du bois de 42%, alors que le volume des matériaux de construction et des céréales (blé tendre et orge) a connu une hausse dépassant 206 000

tonnes. Lors de la même période, 417 000 tonnes de produits métalliques ont été exportées, 112 000 tonnes de Klinker, 5 128 tonnes d'hélium, ainsi que 500 tonnes de produits alimentaires (dattes et pomme de terre de consommation) à destination de plusieurs marchés européens, africains et américains.

L'activité des conteneurs a connu, durant la même période, un recul d'un tiers (import et export), sachant que, durant l'année dernière, 3 058 conteneurs d'un poids net de 37 469 tonnes ont été déchargés et 3 614 conteneurs d'un poids global de 13 167 tonnes ont été exportés.

Pour rappel, le volume global de l'activité commerciale de l'Entreprise portuaire de Mostaganem a atteint, en 2020, près de 860 000 tonnes dont 105 000 tonnes d'exportation), avec un recul de 30% à cause des répercussions de la pandémie de Covid-19, qui a affecté l'activité économique de manière générale, notamment le commerce international et le transport maritime, a-t-on indiqué.

DJELFA. UNIVERSITÉ " ZIANE ACHOUR "

Ouverture de plus de 120 postes de formation doctorale

Un total de 122 postes de formation doctorale ont été ouverts au niveau de l'université " Ziane Achour " de Djelfa, au titre de l'année universitaire 2021-2022, a-t-on appris, mardi,

SAÏDA. CONSERVATION DES FORÊTS

Plus de 170 atteintes au patrimoine forestier enregistrées en 2021

La conservation des forêts de la wilaya de Saïda a enregistré en 2021 pas moins de 171 infractions pour atteinte au patrimoine forestier, a-t-on appris auprès de cette administration Le conservateur des forêts, Hamza Mabrouki, a indiqué à l'APS que les interventions des agents de cette administration se sont soldées par l'établissement de 171 contraventions pour atteinte au domaine forestier qui ont été transmises aux instances judiciaires. La nature de ces infractions portent sur "l'appropriation de terres forestières", "l'abattage illégal des arbres", "le transport de bois sans autorisation", "le labours anarchique", "la sous-location illégale d'espaces d'élevage", "la construction et chasse illégales" et la "déforestation", selon la même source. Le montant des pénalités pour atteinte au patrimoine forestier a atteint 3,550 000 DA, a-t-il indiqué, soulignant que la conservation des forêts dispose de l'ensemble des moyens humains et matériels pour assurer la protection du milieu forestier et lutter contre les différentes formes d'agressions sur le domaine forestier. La wilaya de Saïda dispose d'une superficie forestière globale estimée à 159 525 hectares, a relevé M. Mabrouki.

auprès de cet établissement de formation supérieure. Selon la même source, il s'agit notamment de l'ouverture de 12 postes de formation doctorale dans chacune des spécialités de l'électronique, de l'électromécanique et de l'automatique. À cela s'ajoutent neuf (9) postes de formation en génie civil, huit (8) en génie mécanique, neuf (9) en télécommunication et neuf (9) autres postes dans les différentes disciplines de la chimie. Un quota de 27 postes de formation doctorale a été, par ailleurs, accordé à la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, dont trois postes pour la spécialité des sciences commerciales et neuf autres pour chacune des spécialités des sciences de gestion et des sciences financières et comptabilité, outre six postes affectés à la spécialité des sciences économiques, qui compte les filières de l'analyse économique, la

prospection, la finance et les banques. L'université " Ziane Achour " a, également, affecté 15 postes de formation doctorale à la spécialité sport et activités physiques, dont six pour l'activité physique adaptée, et autant de postes pour l'entraînement sportif, en plus de trois postes pour l'éducation sportive et physique.

Les candidats au concours d'accès à la formation doctorale ont commencé à introduire leurs dossiers via la plateforme numérique, lancée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'opération d'inscription se poursuivra jusqu'au 27 du mois en cours alors que l'annonce de la liste définitive des candidats retenus est prévue pour le 15 février prochain, sachant que le concours se déroulera entre le 20 février et 20 mars prochain, selon la même source.

TISSEMSILT. LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Plaidoyer pour une participation efficace de la société civile

Les participants à une journée d'étude mardi à Tissemsilt consacrée à l'explication des règlements de la loi 15/21 portant lutte contre la spéculation illicite ont insisté sur une participation efficace de la société civile dans la lutte contre cette pratique. Le procureur général près la Cour de Tissemsilt, M. Kadri Mimoune, a appelé à une participation effective de la société civile, en particulier les associations concernées par les droits des consommateurs, dans la lutte contre le phénomène de la spéculation illicite, soulignant que toute infraction liée au stockage illégal de denrées alimentaires de large consommation sera

sanctionnée. L'intervenant au cours de la rencontre a déclaré que "la société civile joue un rôle majeur dans la sensibilisation des consommateurs et des commerçants au problème de stockage illégal de denrées alimentaires et dans la transmission de l'information sur la loi contre la spéculation illicite". Pour sa part, le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt, M. Abdelkader Haouche, a mis l'accent sur l'importance de la contribution des associations à la protection des consommateurs dans la lutte contre le phénomène de spéculation illicite, expliquant que la loi n 15/21 relative à la lutte contre la spéculation permet de

BISKRA. RÉSEAU DE GAZ

NATUREL

Raccordement de plus de 150 foyers à Oumache

Au total 151 habitations rurales relevant de la commune d'Oumache (18 km au Sud de Biskra) ont été raccordées au réseau de gaz naturel. Selon les explications fournies par le directeur de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya, Djelloul Reboud, le raccordement au réseau de gaz naturel de ces foyers de la cité des 200 logements ruraux a été financé par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. L'opération, a fait savoir la même source, a porté sur l'installation d'un réseau d'une longueur de plus de 2 000 mètres, avec un délai de réalisation fixé à 70 jours, soulignant que la concrétisation de ce projet a nécessité une enveloppe financière dépassant 10 millions DA. La même source a rappelé que la commune d'Oumache a bénéficié, dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, de cinq (5) autres opérations de raccordement au réseau de gaz naturel de 328 habitations, mis en service au cours de l'année précédente à travers l'extension du réseau sur plus de 9 000 mètres linéaires. Lors de la supervision de l'opération de mise en gaz dans l'une des habitations concernées, le wali de Biskra, Abdellah Abi Nouar, a affirmé que les projets concrétisés dans ce domaine, notamment dans les zones d'ombre, sont une réponse aux préoccupations des habitants.

MÉDÉA. SPÉCULATION

Saisie de plus de 220 tonnes d'aliment de bétail et de dérivés de céréales

Une importante quantité d'aliment de bétail et de dérivés de céréales, estimée à plus de 220 tonnes, a été saisie par la gendarmerie de Médéa, dans le cadre d'une opération de lutte contre la spéculation, a-t-on appris auprès du groupement territoriale de ce corps sécuritaire. Des stocks de son, orge, maïs, blé dur, aliment de bétail et autres dérivés de céréales, ont été saisis au niveau d'un local de vente en gros, lors d'une opération de contrôle menée conjointement avec les services de répression des fraudes de la direction locale du commerce et les services agricoles, après constat de multiples infractions à la législation en matière de pratiques commerciales, a-t-on indiqué.

déposer une plainte et de se constituer partie civile devant la justice en cas d'infraction ayant trait à la spéculation illicite. La rencontre, organisée par la Cour de Tissemsilt, a enregistré la présence du wali, Abbès Badaoui, de procureurs de la République, de magistrats des tribunaux de Tissemsilt, de Theniet El-Had et de Bordj Bounaama et de représentants d'associations des droits du consommateur, de cadres de la direction du commerce et de la promotion des exportations, de représentants des chambres d'artisanat et du commerce "Wanchariss" et des commerçants et opérateurs économiques.

TIZI-OUZOU. INVESTISSEMENT

27 dossiers en souffrance à l'étude

Pas moins de 27 dossiers d'investissement en souffrance à Tizi-Ouzou ont été soumis, courant de cette semaine, à la cellule de suivi installée à cet effet au niveau du cabinet du wali, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Ces projets font face à des contraintes liées essentiellement au raccordement au réseau énergétique (électricité et gaz), aux instruments d'urbanisme (permis de construire et certificats de conformité), ainsi qu'à la viabilisation de l'environnement et à la délivrance des autorisations d'exploitation. Pour l'heure, "environ 50% des dossiers traités en présence de l'ensemble des responsables concernés et même de l'investisseur, quand c'est nécessaire, ont bénéficié de la levée des contraintes" a affirmé Mokrane Aouiche, chargé de la communication à la wilaya.

Les dossiers restant seront traités lors de la prochaine réunion hebdomadaire de la commission, a-t-il ajouté, précisant que



"tous les dossiers qui seront présentés à la cellule seront étudiés et pris en charge".

Créée au niveau du cabinet du wali, courant janvier, cette cellule est chargée du suivi de l'ensemble des projets d'investissement au niveau de la wilaya, publics et privés, dans le but d'assainir tous les dos-

siers en instance et de redynamiser le développement.

Dans une récente déclaration, le wali Djilali Doumi avait déploré l'état de l'investissement au niveau de la wilaya et les contraintes de différentes natures auxquelles font face les investisseurs.

GHARDAÏA. ENERGIE

Mise en service de trois nouveaux postes électriques de haute tension

Trois (03) nouveaux postes transformateurs électriques principaux de haute tension (HT) ont été mis en service dans la wilaya de Gharđaia, dans le cadre de l'amélioration des prestations de service et de la sécurisation du réseau électrique, a-t-on appris auprès de la direction locale de la société Algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG, filiale de Sonelgaz).

Ces trois ouvrages de 60/30 KV chacun ont été concrétisés en dépit de nombreux obstacles liés à la rareté des assiettes foncières devant les abriter dans la zone de Oued-Nimel pour alimenter et ren-

forcer les communes de Gharđaia, Daya Ben-Dahoua, celle de Berriane "Madagh" pour la région du nord de la wilaya et celle de Seguiat Moussa, à Métlili, pour les communes de Métlili, Seb-Seb, Mansourah et Hassi-Lefhal, a-t-on précisé.

Selon la SADEG, la demande haussière en énergie électrique, aussi bien pour la population que les secteurs d'activité économique, notamment l'agriculture, a imposé la mise en œuvre d'un programme de renforcement du réseau électrique par la réalisation de trois transformateurs principaux, pour un coût de plus de trois milliards DA.

Un autre poste transforma-

teur de même puissance est en cours d'achèvement au lieu-dit "Rostomide" surplombant la ville de Gharđaia, pour conforter le réseau électrique existant et sécuriser le réseau électrique de l'ensemble de la vallée du M'zab, a-t-on fait savoir.

Une enveloppe de plus de 4,5 milliards DA a été investie depuis 2013 pour concrétiser ce programme de sécurisation, de renforcement de l'alimentation en énergie électrique conventionnelle avec la réalisation de 385 transformateurs et un réseau de distribution de 836 km, signale-t-on.

La wilaya de Gharđaia est alimentée par neuf sources

d'approvisionnement réparties sur l'ensemble du territoire de la wilaya, d'une capacité globale de 560 mégavolt-ampères (MVA), alors que la consommation globale actuelle ne dépasse pas les 260 MVA, selon les données de la SADEG.

La wilaya de Gharđaia compte un réseau électrique de 5364 km (2 568 km de basse tension et 2 796 km de moyenne tension), en plus de 2 895 postes transformateurs avec 130 069 abonnés, soit un taux d'électrification de 98,84%, d'après les statistiques de l'entreprise arrêtées au 31 décembre 2021.

BLIDA. FORMATION PROFESSIONNELLE

Introductions d'une spécialité dans la maintenance des ascenseurs

Une spécialité dans la maintenance des ascenseurs sera lancée à Blida, à l'occasion de la prochaine rentrée professionnelle (session de février) pour répondre aux besoins du marché local du travail, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels. "Dans le cadre de la politique du secteur visant l'ouverture de nouvelles spécialités adaptées aux besoins du marché local du travail, une spécialité pour la maintenance des ascenseurs a été ouverte, pour la première fois, à la faveur de la prochaine rentrée professionnelle", a indiqué à l'APS la cheffe du service de suivi de la formation, Soraya Tafat. Mme Tafat a rappelé que l'ouverture de cette nouvelle spécialité était prévue en 2018, mais elle a dû être reportée faute d'établissements spécialisés dans ce domaine, pour assurer l'encadrement de la formation appliquée des stagiaires en mode apprentissage.

Cette nouvelle spécialité sera disponible à partir de la session de février prochain, après la mise à disposition du secteur de la formation, de postes pédagogiques par un nombre d'établissements spécialisés dans la maintenance des

ascenseurs, au niveau de Blida et des wilayas voisines, a-t-elle ajouté.

Cette spécialité qui sera dispensée au niveau du CFPA de Bouinane (Est de Blida) vient en "réponse au déficit accusé en matière de main d'œuvre spécialisée dans ce domaine, un problème qui a été à maintes fois posé par l'Office de promotion et de gestion Immobilière (OPGI) et l'agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) de la wilaya", a souligné la même responsable.

Depuis l'annonce de l'ouverture de cette formation, une affluence remarquable de jeunes désirant suivre cette spécialité, leur assurant des débouchés en matière d'emploi, dont la possibilité de création de leur propres entreprises, est enregistrée au niveau du CFPA de Bouinane.

Un intérêt qui s'explique "notamment par la création de grands pôles urbains dont les immeubles sont équipés d'ascenseurs nécessitant une maintenance régulière", a relevé Mme.Tafat.

ORAN. HABITAT

Distribution de plus de 50 LPA à Gdyl

Pas moins de 50 logements promotionnels aidés (LPA nouveau programme) ont été attribués, jeudi à Gdyl, à leurs bénéficiaires. La cérémonie symbolique de remise des clés des logements au profit de près de 20 bénéficiaires, a été présidée par les représentants de la direction du logement de la wilaya et les autorités locales, sachant que ce premier (1er) quota de logements du genre au niveau de la wilaya qui a été attribué dans le cadre du nouveau programme dans cette formule, estimé à 5050 unités, selon cette direction.

Le directeur du logement, Khorkhi Yacine a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'il a été procédé au lancement de plus de

5 000 LPA ancien programme dont 1000 unités au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine, après la résiliation du contrat avec les entreprises chargées de leur réalisation et leur remplacement par d'autres.

Il est prévu, dans les prochains jours, l'entame des travaux de réalisation de près de 3 500 LPA nouveau programme au niveau de ce nouveau pôle urbain, lesquels travaux ont été confiés à plus de 40 promoteurs immobiliers, a-t-il fait savoir, soulignant que le projet est actuellement en phase de parachèvement des procédures administratives y compris la délivrance du permis de construire.

SÉTIF. SALON RÉGIONAL DE LA MICRO-ENTREPRISE **Plus de 200 exposants attendus**

La première édition du Salon régional de la micro-entreprise, prévue du 22 au 24 janvier dans la wilaya de Sétif, sous le thème "Pour une économie alternative", verra la participation de plus de 200 exposants, a indiqué un communiqué des services du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise. Parmi les exposants, il y aura 106 micro-entreprises financées par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), organisatrice du salon sous l'égide du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, et la supervision du wali de Sétif, a précisé la même source. Ces micro-entreprises, activant dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière, les pièces détachées auto, l'industrie textile, la construction, l'industrie pharmaceutique et le recyclage des déchets plastiques, représentent les wilayas de Tébessa, Jijel, Oum El-Bouaghi, Batna, Bouira, Béjaïa, Sétif, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, Bordj Bou Arreridj, Souk Ahras, El-Tarf, Khenchela et Mila.

M'SILA. TRAVAUX PUBLICS

Réception d'un pont sur l'oued Boussâada, en mai 2022

Le projet portant réalisation d'un pont sur l'oued Boussâada devrait être mis en service en mai 2022, ont annoncé mercredi les services de la wilaya. L'ouvrage de 167 mètres, réalisé pour 300 millions de dinars, assurera la liaison entre les localités d'Ealig et Boussâada, ont expliqué les services de la wilaya, rappelant que ce projet a été décidé suite aux inondations de l'oued Boussâada ayant coûté la vie à trois personnes emportées par les crues de ce même oued en mai 2021. La réalisation de cet ouvrage s'inscrit dans le cadre de la protection de la ville de Boussâada contre les inondations, la lutte contre les risques de crues de l'oued Boussâada et la réduction des accidents de la route, ont indiqué les services de la wilaya. Le projet améliorera également la circulation sur le chemin touristique de Boussâada, ont encore indiqué les services de la wilaya. En référence aux bilans de la Protection civile de la wilaya de M'sila, établies durant la période allant de 2007 à 2021, pas moins de 10 personnes sont mortes emportées par les crues à l'endroit qui verra la réalisation de ce pont.

UKRAINE

Washington ravive le spectre de la Guerre froide

La Russie, qui a massé des milliers de soldats à la frontière ukrainienne, prend le risque de raviver le spectre de la Guerre froide, ont prévenu jeudi les Etats-Unis, menaçant à nouveau Moscou de représailles en cas d'incursion.

Toute violation par la Russie de la souveraineté territoriale de l'Ukraine "nous ramènerait à une époque bien plus dangereuse et instable, lorsque ce continent était divisé en deux, (...) avec la menace d'une guerre totale planant au-dessus de la tête de chacun", a lancé le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken. Le diplomate a fait ce parallèle depuis Berlin, ville coupée en deux par un mur pendant près de 30 ans, où il a mené jeudi des pourparlers avec ses alliés européens à la veille d'une rencontre cruciale à Genève avec les Russes. La Russie a déployé des dizaines de milliers de soldats à la frontière ukrainienne, laissant craindre une invasion. Jouant la fermeté, Antony Blinken a jugé que l'entrée éventuelle de soldats russes constituerait "une agression très claire de l'Ukraine" et ce "peu importe qu'il s'agisse d'un seul ou d'un millier de soldats", dans un entretien à la chaîne de télévision ZDF, selon la traduction de ses propos en allemand. Tout en niant un quelconque projet d'attaque, le Kremlin martèle qu'une désescalade passe par des garanties écrites pour sa sécurité.

PAS DE "YALTA 2"

M. Blinken et les alliés occidentaux des Etats-Unis ont affiché en retour leur fermeté. "Tout" franchissement de la frontière ukrainienne par la Russie entraînerait une réaction "rapide et sévère" des Etats-Unis, a prévenu Antony Blinken. Pour montrer l'unité des Occidentaux, la cheffe de la diplomatie allemande,



Annalena Baerbock, a elle assuré que les Etats-Unis et leurs alliés n'hésiteraient pas à agir même si des représailles devaient avoir des "conséquences économiques" pour l'Europe. Son homologue français, Jean-Yves Le Drian, présent lui aussi à Berlin, a mis en garde les Russes contre toute volonté de forger un "Yalta 2", un nouveau partage des sphères d'influence entre Est et Ouest, près de 77 ans après la conférence qui avait dessiné l'Europe de l'après Seconde Guerre mondiale. Même tonalité à Londres, où le Premier ministre Boris Johnson a prévenu qu'une incursion russe en Ukraine, quelle que soit son ampleur, serait "un désastre pour le monde". Les "incursions mineures" n'existent pas, a renchéri le président ukrainien Volodymyr Zelensky, en réponse à un propos controversé tenu par son homologue américain Joe Biden avant que ce dernier ne clarifie ses déclarations jeudi. Le dirigeant américain a assuré que toute entrée des troupes russes en Ukraine serait considérée comme une "invasion" qui "entraînera une réponse économique sévère et coordonnée", disant avoir été "absolument clair" avec Vladimir Poutine. Antony Blinken espère encore trouver une porte de sortie diplomatique aux tensions. Mercredi, lors d'une visite de soutien à Kiev, il avait exhorté Vladimir Poutine à choisir une "voie pacifique".

La Russie a déployé des dizaines de milliers de soldats à la frontière ukrainienne, laissant craindre une invasion.

MANOEUVRES NAVALES RUSSES

Mais la Russie a répliqué en annonçant jeudi le lancement d'opérations navales tous azimuts, du Pacifique à l'Atlantique en passant par la Méditerranée, impliquant 140 navires de guerre et 10.000 hommes. Moscou avait déjà organisé mercredi des exercices militaires conjoints avec les forces du Belarus, ex-république soviétique également voisine de l'Ukraine. Des exercices susceptibles de préfigurer une présence militaire russe permanente impliquant des forces conventionnelles et nucléaires au Belarus, selon un responsable américain. Un précédent cycle de pourparlers la semaine dernière en Europe n'avait permis que de constater le fossé séparant Moscou et les Occidentaux. M. Blinken ne présentera "pas de document" lors de sa rencontre vendredi à Genève avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. "Nous devons voir

où nous nous situons et s'il reste des opportunités de poursuivre la diplomatie", a-t-il dit, précisant que certaines exigences russes étaient "clairement, absolument, vouées à l'échec", comme l'engagement à ne jamais élargir l'Otan à l'Ukraine.

DES ARMES POUR L'UKRAINE

En plus d'un traité bannissant tout élargissement de l'Alliance atlantique à l'Ukraine mais aussi à la Géorgie, une autre ex-république soviétique, la Russie réclame que les Américains et leurs alliés renoncent à organiser des manœuvres et des déploiements militaires en Europe de l'Est. Moscou a signifié que ses demandes étaient non négociables, et les Etats-Unis les ont jugées pour l'essentiel inacceptables. Dans ce contexte, Washington a annoncé mercredi "une provision de 200 millions de dollars en aide sécuritaire défensive supplémentaire" à l'Ukraine, complétant 450 millions de dollars d'aides déjà accordées. Les Etats-Unis ont aussi approuvé les demandes des pays baltes d'expédier des armes de fabrication américaine à l'Ukraine. L'Allemagne a pour sa part rejeté l'idée de livrer des armes à l'Ukraine, estimant que cela ne ferait qu'aggraver les tensions, mais n'exclut pas des conséquences sur l'avenir du gazoduc controversé Nord Stream 2.

CRISE HUMANITAIRE EN AFGHANISTAN

Une délégation de talibans attendue à Oslo

Une délégation de talibans est attendue en Norvège du 23 au 25 janvier pour des rencontres centrées sur la situation humanitaire critique en Afghanistan et sur les droits humains, a annoncé vendredi la diplomatie norvégienne. A Oslo, les talibans devraient rencontrer des représentants des autorités norvégiennes et d'autres pays alliés, ainsi que des représentants de la société civile afghane, a indiqué le ministère norvégien des Affaires étrangères dans un communiqué. "Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation humanitaire grave en Afghanistan où des millions de personnes font face à un désastre humanitaire de grande

ampleur", a déclaré la ministre Anniken Huitfeldt citée dans le communiqué. "Afin de pouvoir aider la population civile en Afghanistan, il est essentiel que tant la communauté internationale que des Afghans de différentes facettes de la société engagent un dialogue avec les Talibans", a-t-elle ajouté. Soulignant que la Norvège serait "claire" concernant ses attentes en particulier pour ce qui est de l'éducation des filles et les droits humains, Mme Huitfeldt a précisé que les rencontres prévues "ne constituent pas une légitimation ou une reconnaissance des Talibans". "Mais nous devons parler aux autorités qui dirigent de facto le pays. Nous ne pouvons pas laisser la

situation politique déboucher sur un désastre humanitaire encore plus grave", a-t-elle dit. La situation humanitaire en Afghanistan a pris un tour dramatique depuis août et le retour au pouvoir des talibans, confrontés à des caisses quasiment vides après leur accession au pouvoir dans le pays. L'aide internationale s'est soudainement arrêtée, et les Etats-Unis ont également gelé 9,5 milliards de dollars d'avoirs de la Banque centrale afghane. La famine menace aujourd'hui 23 millions d'Afghans, soit 55% de la population, selon l'ONU, qui a besoin de 4,4 milliards de dollars des pays donateurs cette année afin de faire face à la crise humanitaire dans le pays.

COVID-19

La Russie enregistre un record quotidien d'infections

La Russie a enregistré vendredi un nouveau record quotidien d'infections par le nouveau coronavirus, signe d'une nouvelle vague portée par le variant très contagieux Omicron. La Russie a recensé 49.513 nouvelles contaminations ces dernières 24 heures, un record absolu depuis le début de la pandémie, selon les chiffres des autorités. La capitale Moscou, épicentre de l'épidémie dans le pays, a, elle aussi, enregistré un record absolu, pour le deuxième jour d'affilé, avec 15.987 nouveaux cas. Les contagions sont en forte progression ces derniers jours. Le président russe Vladimir Poutine a averti la semaine dernière que son pays avait deux semaines pour se préparer avant d'être frappé à son tour par ce variant, appelant à accélérer le dépistage et la vaccination. La Russie sort à peine d'une vague particulièrement meurtrière causée par le variant Delta. Selon les chiffres du gouvernement russe 324.060 morts du coronavirus ont été enregistrés depuis le début de la pandémie. Un peu moins de la moitié de la population est totalement vaccinée à ce jour. Jeudi, les concepteurs du vaccin phare de Moscou, le Spoutnik V, ont revendiqué dans un communiqué une "protection forte" contre le variant Omicron, des propos similaires à ceux de M. Poutine qui a affirmé que le vaccin russe était "plus efficace que les autres utilisés dans le monde".

YÉMEN

Le pays sans internet après une frappe de la coalition

La coalition dirigée par l'Arabie saoudite a bombardé dans la nuit de jeudi à vendredi Hodeidah, ville de l'ouest du Yémen contrôlée par les Houthis, détruisant un centre de télécommunications et provoquant une panne d'internet dans tout le pays, a indiqué vendredi une ONG. La coalition a déclaré qu'elle visait une "plaque tournante de la piraterie et du crime organisé" dans cette ville portuaire vitale pour le pays en guerre. L'organisation NetBlocks, spécialisée dans la surveillance de l'internet dans le monde, a fait état d'un "effondrement des connexions internet dans le pays" après les bombardements. De son côté, l'agence de presse de l'Etat saoudien a déclaré que la coalition avait effectué des "frappes aériennes ciblées pour détruire les capacités d'action des Houthis à Hodeidah". Les Houthis ont indiqué que des personnes avaient été tuées dans cette frappe, mais leur déclaration n'a pas pu être confirmée dans l'immédiat. Celle-ci intervient après que les Houthis ont détourné un navire battant pavillon des Emirats arabes unis en mer Rouge, après quoi la coalition a averti qu'elle bombarderait les ports tenus par les Houthis. Lundi, les Houthis ont revendiqué une attaque au drone et au missile qui a frappé des installations pétrolières et l'aéroport d'Abou Dhabi, capitale des Emirats arabes unis, tuant trois personnes et en blessant six. Les Emirats sont membres de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite.

«CÉRAMIQUES D'ALGER»

Nouvel ouvrage de Rachid Sidi Boumediene

Dans son nouvel ouvrage «Céramiques d'Alger», l'écrivain et sociologue Rachid Sidi Boumediene aborde la relation des habitants de la ville d'Alger à l'urbanisme et propose un focus particulier sur la décoration des demeures et palais dans la période allant du 17^e au 19^e siècle.

Publié aux éditions Anep, cet ouvrage de 189 pages, propose au lecteur une immersion dans les secrets de ce rapport particulier des habitants de la ville d'Alger, et de la Casbah spécialement, à la décoration d'intérieur de ces demeures à l'architecture typique avec une recherche sur les origines des carreaux de céramique, connu sous le nom de «Zelidj». L'auteur établit des descriptions minutieuses des formes géométriques et des dessins qui ornent les petits carreaux en plus d'aborder leurs origines et les voies de leur acheminement jusqu'à



Alger pour décorer les bâtisses, en plus d'évoquer les relations politiques et commerciales de cette époque notant que l'Occident avait déjà des vues expansionnistes sur la rive sud de la Méditerranée.

Ce passionné d'urbanisme propose un agréable voyage dans le temps en fournissant des informations détaillées sur la symétrie des carreaux de céramique, leurs décorations florales et végétales inspirées de la nature en plus d'une autre décoration plus élaborée faisant partie des arts islamique et

de la calligraphie. Il précise que la confection de la céramique, qui était importée d'Italie, d'Espagne, de Turquie et même de Tunisie, se faisait souvent à la demande du client et selon ses goûts et les spécificités de la culture locale. Pour l'auteur, la présence de la céramique dans les maisons renseigne également sur le niveau de vie de la population de l'époque et des occupants de ces édifices, particulièrement les raïs de la marine qui s'approvisionnaient dans de nombreux pays. Il s'interroge cependant sur la rareté

des artisans locaux spécialisés dans la céramique à cette époque malgré leurs larges capacités à produire les précieux carreaux très répandus dans d'autres régions comme la Chine et la Turquie avant d'arriver en Occident. L'ouvrage s'intéresse également aux voies commerciales prises par ce produit très prisé pour arriver jusqu'à Alger et devenir un élément architectural incontournable, un attachement qui devrait être sérieusement exploré selon l'archéologue et historien Abderrahmane Khelifa qui a signé la préface du livre. Le lecteur pourra aisément découvrir que l'intérêt de l'auteur pour la céramique remonte à son enfance dans le quartier d'El Madania où il a vu le jour dans une demeure à patio de style mauresque et richement décorée.

Rachid Sidi Boumediene a occupé plusieurs postes de responsable et d'expert dans des institutions spécialisées dans l'urbanisme comme l'agence d'urbanisme de la wilaya d'Alger et le Comité d'études et développement et d'organisation de l'agglomération d'Alger avant de travailler comme expert auprès de l'Unesco et coordonner de nombreux projets de recherche.

MUSIQUE

Journées du chant andalou en hommage à Abderrezak Fakhardji

«Les Journées du chant andalou», prévues du 19 au 21 janvier, en célébration du 38^e anniversaire de la disparition du grand maître de cette musique savante, le regretté Abderrezak Fakhardji, ont été ouvertes, mercredi à Alger, par l'association culturelle «Alwane

El Andalous». Le public, peu nombreux, du Palais de la Culture, Moufdi-Zakaria, astreint au strict respect des mesures de prévention sanitaire contre la propagation du Coronavirus, a pu redécouvrir l'œuvre colossale de l'une des sommités de la musique andalouse, Maître, Abderrezak Fakhardji (1911-1984), qui a veillé durant toute sa vie à la pérennité du genre avec notamment, la création de l'association culturelle «El Fakhardjia», berceau de nombre de chanteurs devenus célèbres aujourd'hui. En présence de la présidente de l'association «Alwane El Andalous», Nawel Fakhardji, (fille de Abderrezak Fakhardji), qui a donné le coup d'envoi à ces journées, un programme prolifique a été concocté par les organisateurs, animé durant trois jours par les représentants de différentes écoles andalouses de plusieurs villes d'Algérie. Associations, ou chanteurs libres, ces journées verront se succéder, «Alwane El Andalous», le ténor Karim Boughazi de Tlemcen, «El Djennadia» de Blida, la chanteuse Hasna Hini, ainsi que «Dar El Ghernatia» de Koléa, au-delà d'une série des témoignages dont feront part les élèves (aujourd'hui maîtres) de Abderrezak Fakhardji, suivis d'hommages rendus à de grandes figures de la musique andalouse. Intervenant après une ouverture aux parfums algérois, assurée par la troupe Zorna «Tsougal», formée d'anciens élèves du maître Boualem Titiche (1908-1989), l'Orchestre de l'association «Alwane El Andalous», dirigé par Hamid Khalfallah a étalé un répertoire d'inqilabet dans les modes, Raml el Maya, Araq et Zidène, prolongeant ce dernier mode avec quelques extraits de sa nouba. Ravi de fouler à nouveau la scène algéroise, Karim Boughazi a fait part au public de son «bonheur de le retrouver», pour entonner ensuite avec une grande maîtrise technique, un istikhbar avec une

voix présente et étoffée. Mettant en valeur le «travail de préparation» entrepris par le maestro Hamid Khalfallah et son orchestre, sur son répertoire issu de l'Ecole Gharnatie, avec toutes les cadences irrégulières et complexes qu'il renferme, Karim Boughazi, violon alto à la main, a enchanté l'assistance avec un florilège de pièces du terroir tlemcénien. Le ténor de Tlemcen a emballé l'assistance avec entre autres pièces, «Min Hobbi had el ghazel», «Wahd el ghoziel», «Charibna wa taba chorbona», «Laqitouha fi tawafi tesaâ» et dans le genre hawzi, «Ana laghrib, wana el berrani», «Ya hamam esghali», «Charâ Allah m'âak yahl' ezzine» et «Kahl'el aïn am'deble ech'ch'far». Dans des atmosphères empreintes de convivialité, le public a, durant près de deux heures de temps, apprécié les prestations de Karim Boughazi et de l'Orchestre de l'association «Alwane El Andalous», qui, au-delà de son riche répertoire de grande école, perpétue l'élan formateur de Abderrezak Fakhardji par sa composante, qui renferme pas moins de quatre générations de musiciens, dont les sœurs Gherabi Sahra (15 ans) au luth et Gherabi Aurès (13ans) au violon et le plus jeune de tout l'orchestre, Mohamed Mehdi (11ans) aux banjos.

Des hommages ont enfin, été rendus par la présidente de l'association culturelle «Alwane El Andalous», Nawel Fakhardji à, la troupe zorna «Tsougal», Karim Boughazi, le maestro Hamid Khalfallah, ainsi qu'à Abdenour Allilet et Nacer Bouhamidi, deux anciens élèves de Abderrezak Fakhardji qui ont livré leurs témoignages sur l'homme «humble et disponible» et l'artiste «accompli et généreux» qu'il aura été. Organisées en collaboration avec le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, les «Journées du Chant andalou» se poursuivent jeudi aux mêmes horaires et lieu avec l'association «El Djennadia» de Blida et Hasna Hini.

DJELFA

Tomber de rideau sur les journées nationales du monologue

Le rideau est tombé, mercredi soir, sur les journées nationales du monologue «Cheikh Atallah», au niveau du Théâtre régional «Ahmed Ben Bouzid» de Djelfa. Durant la cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence des autorités locales, les organisateurs ont honoré les participants ayant contribué à la réussite de cette nouvelle édition marquée par la présentation d'un nombre de monologues et l'organisation de plusieurs activités artistiques en relation avec le théâtre. A l'annonce des résultats du concours organisé dans le cadre de ces journées nationales afin d'encourager l'art du monologue, le jury a annoncé sa décision de ne pas attribuer le premier prix. Pour ce qui est du deuxième prix, il a été ainsi décroché par Bachir Saadi de la wilaya de Djelfa pour son œuvre intitulée «Ithnani fi ouahid» (deux en un) alors que le troisième prix est revenu à Ali Bouzidi, également de Djelfa, pour son monologue «El Fanane» (l'artiste). Le public a eu à apprécier, à l'occasion de cette cérémonie de clôture, une présentation écourtée du monologue «Arab ouela Bettelna» du comédien Tahar Safir. Un spectacle qui a fait interagir les présents qui ont apprécié sa performance et l'esthétique du texte. A noter qu'une rencontre sur le «monologue...l'esthétique de l'adaptation de la réalité» ainsi que d'ateliers sur l'écriture théâtrale et l'interprétation artistique dans l'art du monologue, ont été organisés à l'occasion de ces journées nationales qui ont contribué à l'animation de la scène culturelle locale. Tout au long de cette manifestation théâtrale, le public a eu à découvrir des spectacles pour adultes à l'instar de «Saber oua el aassas» du comédien Saber Ayach, «Tioucha» de la comédienne Nesrine Belhadj et «Arab ouela Bettelna» du comédien Tahar Safir, en plus d'une animation de proximité dans la commune de El Idrissia, qui a vu naître le comédien Ahmed Ben Bouzid de son nom d'artiste Cheikh Atallah. Le directeur du Théâtre régional «Ahmed Benbouzid» de Djelfa, Nasser Khellaf a rappelé que le but de cette édition était de rendre hommage à une figure artistique ayant beaucoup donné au quatrième art à savoir le défunt Cheikh Atallah, qui a présenté au public du théâtre, des œuvres de qualité qui ont grandement contribué à la préservation de l'authenticité du patrimoine culturel. Selon M. Khellaf, cette manifestation a été également l'occasion de rappeler le parcours artistique de ce comédien à travers, notamment des témoignages vivants de ses anciens compagnons et une exposition photographique. Le comédien et humoriste Ahmed Ben Bouzid, de son nom d'artiste Cheikh Atallah, est né le 31 décembre 1970 à Diar Mehad Ben Bouzid à Ain Lahdjar dans la commune d'El Idrissia (Djelfa). Il avait brillé dans le monologue radiophonique ayant produit plusieurs œuvres dont «Eddechra», «Djelloul», «Essakanate» et «El Harağa». A la télévision, il avait en outre animé l'émission humoristique «El Fhama» du réalisateur Mohamed Sahrroui, et joué dans la série «Ezraa yenbett» et «imarat El Hadj Lakdar» ainsi que dans le film «Télégram».

DÉCÈS

Le maître luthier, Mohamed Chafaa n'est plus

Le maître luthier, Mohamed Chafaa est décédé, jeudi matin à Alger, à l'âge de 89 ans, laissant derrière lui des chefs d'œuvres d'instruments, façonnés de ses mains et qui auront sillonné le parcours et la carrière de «tous les artistes et musiciens de renom», ont estimé ses proches. Les mandolines d'El Hadj M'Hamed El Anka, Amar Ezzahi, El Hadj El Hachemi Guerouabi et P'tit Moh, Sid Ahmed Naguib et Mohamed Kabour, respectivement surnommés, le «magicien» et le «tailleur» du banjo, le violon de Hamidou, la variété de guitares de Abdeslam Derouache, et pleins d'autres encore des plus grands musiciens et chanteurs de toutes les régions d'Algérie, ont joué leurs plus belles notes sur un instrument signé «Mohamed Chafaa», l'Incontestable maître luthier. Sa réputation a été telle, que les sonorités des instruments auxquels il aura donné vie, sont passées à l'autre rive de la Méditerranée et bien plus au delà encore. L'enterrement du défunt est prévu durant l'après-midi, au cimetière de Oued Romane (banlieue d'Alger).

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SAKHRA - EL EULMA
SAMEDI 22 JANVIER 2022 - PRIX : BLEU NET - PS.AR.NEE-
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
-TIERCÉ -QUARTÉ - QUINTÉ

La victoire assez convoitée

Ce samedi 22 janvier à l'hippodrome Bazer Sakhra El Eulma, avec ce prix Bleu Net réservé pour chevaux arabe pur né élevé en Algérie n'ayant pas totalisé la somme de 271 000 DA en gains et places depuis septembre dernier, nous propose un quinté assez intéressant, avec des éléments tels que : Hanine El Madi, Derb El Abtal, El Mordjene, qui se décalent du lot. Puis viennent les bonnes candidatures de Nedjma De Dilmi, Cheikh El Zaim, Zine De Chaillac ou TF Wadha.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. EL MORDJENE. Il a déjà réussi de belles courses avec des lots plus meilleurs. Il aura largement sa place à l'arrivée.

2. ZINE DE CHAILLAC. Ses dernières tentatives sont assez concluantes. Il peut espérer décrocher un accessit.

3. DERB EL ABTAL. Ce cheval n'est plus à présenter. Il a maintes fois fait ses preuves. À suivre.

4. JA-NOUR. À revoir dans un autre engagement plus favorable.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
B. BENSALÉM	1	EL MORDJENE	CH. ATTALLAH	57	6	PROPRIÉTAIRE
A. BERRAH	2	ZINE DE CHAILLAC	AH. CHAABI	56	10	B. BERRAH
M. SEBTI	3	DERB EL ABTAL	O. CHEBBAH	56	12	AB. KARA
T. HAMZA	4	JA-NOUR	A. HAMIDI	56	2	O. KECHROUD
S. MEKIDECHE	5	MONTASAR	AP : NC. MEKIDECHE	56	4	PROPRIÉTAIRE
H. GUEROUI	6	NEDJMA DE DILMI	D. BOUBAKRI	55	11	N. TIAR
L. ZAABOUB	7	TF WADHA	S. BENYETTOU	55	13	PROPRIÉTAIRE
H. SAFSAF	8	HANINE EL MADI	M. BOUCHAMA	55	9	A. HELLAL
R. MANSOURI	9	ALI BABA	NI. TRAD	55	5	O. KECHROUD
A. HANNACHI	10	RYGE ZENA	SF. BOUHOUCHE	54	3	H. DJEBBAR
S. MEKIDECHE	11	CHEIKH EL ZAIM	JJ : SH. BENYETTOU	53,5	8	PROPRIÉTAIRE
A. LEHAS	11	RAIHANE EL JANA	AB. ATTALLAH	53	1	PROPRIÉTAIRE
S. BOUREGHDA	13	FALADA	AB. CHENAFI	53	7	KH. DOUKHI

5. MONTASAR. Tâche difficile.

6. NEDJMA DE DILMI. Il est certain qu'elle ne va pas courir battue d'avance. Outsider intéressant.

7. TF WADHA. Cette pouliche a montré qu'elle n'est pas dépourvue de moyens, avec une troisième place puis une victoire. À reprendre

8. HANINE EL MADI. Elle semble avoir repris une meilleure forme. On peut continuer à lui faire confiance. À suivre.

9. ALI BABA. Barré.

10. RYGE ZENA. Pas pour cette fois-ci.

11. CHEIKH EL ZAIM. Avec ses 53,5 Kgs, il peut tenir le rôle d'un

bon outsider. Méfiance.

12. RAIHANE EL JANA. Sa course d'entrée a été une belle référence. On ne peut la négliger

13. FALADA. Tâche difficile.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

8. HANINE EL MADI - 3. DERB EL ABTAL -
 1. EL MORDJENE - 11. CHEIKH EL ZAIM - 6. NEDJMA DE DILMI

LES CHANCES

2. ZINE DE CHAILLAC - 7. TF WADHA

Un mort et deux blessés dans un accident de la route à Relizane



Une personne est morte et deux autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu jeudi dans la commune de Yellel (25 km à l'Ouest de Relizane), a-t-on appris du chargé d'information aux services de la Protection civile. Le lieutenant Abbès Khamallah a indiqué que l'accident s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW 12) au lieu-dit "Tahmada" suite au dérapage et renversement d'un poids lourd avant de rentrer en collision avec deux véhicules. L'accident a causé la mort d'une fille âgée de 17 ans sur place et faire deux blessés graves (48 et 63 ans). Les éléments de la protection civile sont intervenus pour apporter les premiers secours, évacuer les blessés vers la polyclinique de Yellel et déposé le corps de la victime à la morgue de cet établissement sanitaire. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

La conférence de Macron à l'UE tourne au fiasco

Le lancement de la présidence française du Conseil de l'Union européenne n'a pas été de tout repos pour le locataire de l'Élysée, Emmanuel Macron. Hué à son arrivée à Strasbourg, le Président a vu des journalistes quitter le Parlement européen avant la fin de sa conférence de presse, que le président a transformé en tribune de déclarations. Alors qu'Emmanuel Macron devait répondre aux journalistes à Strasbourg après son discours devant le Parlement européen, la conférence de presse a été transformée en déclaration du président sans permettre aux journalistes de lui poser des questions. En réaction à cette situation de fait accompli, Faute de pouvoir interroger le président français sur l'actualité européenne et même française ainsi qu'internationale, les journalistes ont quitté la salle. Interpellé à la sortie, le Président Macron s'est contenté de répondre : « j'a déjà répondu à la presse pendant plusieurs heures en décembre ».

Le Président Tebboune assure la sélection nationale de son soutien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a assuré l'équipe algérienne de football de son soutien, nonobstant son élimination jeudi dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021 qui se tient au Cameroun, exprimant ses encouragements aux Verts pour leurs prochaines rencontres. "Une défaite sert, souvent, de leçon et constitue un motif qui catalyse l'enthousiasme et la volonté des personnes déterminées et ambitieuses de se surpasser et de faire ressortir le meilleur d'elles-mêmes...Ne baissez pas les bras...Persévérez, croyez en vos capacités et allez au bout de vos ambitions...Nous vous assurons de notre soutien et prions Dieu de guider vos pas lors de vos prochaines rencontres", a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter. Tenants du titre, les Verts ont trébuché, jeudi, face à la Côte d'Ivoire (3-1) à Douala, quittant ainsi la compétition dès le premier tour.



Accomplissement samedi de Salat El-istisqa à travers tout le territoire national



Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé les imams de la République à accomplir Salat El-istisqa, samedi prochain, suite à la sécheresse qui a affecté plusieurs wilayas du pays, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. "Suite à la sécheresse qui a affecté plusieurs wilayas du pays et au regard des demandes" de citoyens en vue d'accomplir Salat El-istisqa, "le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a saisi l'ensemble de ses directions, à travers tout le territoire national, en vue d'accomplir Salat El-istisqa, samedi 19 Joumada Al-Akhira, correspondant au 22 janvier 2022, à partir de 10h00", lit-on dans le communiqué.

Saisie de 12 000 DA en faux billets à Tissemsilt



Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont saisi dernièrement 12 000 DA en faux billets et arrêté deux individus, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué. Les deux faussaires de billets ont été arrêtés au centre-ville de Tissemsilt alors qu'ils circulaient à bord d'un véhicule. Ils étaient en possession de douze faux billets (billets en coupure de 2 000 DA portant le même numéro de série). Soumis à une expertise, les billets saisis se sont avérés ainsi falsifiés, a-t-on précisé de même source. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt.

Covid-19 : découverte d'un nouveau sous-variant d'Omicron

Un sous-variant d'Omicron, apparu il y a quelques semaines, est désormais suivi de près par les scientifiques: s'il ne "change pas la donne", selon le ministre français de la Santé, ses caractéristiques précises, encore inconnues, interrogent. Appelé BA.2, ce sous-variant a été repéré dans plusieurs pays du monde, notamment en Europe. "Il y a des variants assez régulièrement", a rappelé jeudi soir Olivier Véran, le ministre français de la Santé lors d'une conférence de presse. "Pour ce que nous savons pour l'instant, il correspond peu ou prou aux caractéristiques que nous connaissons d'Omicron".

Il ne "change pas la donne" à ce stade. Comme le variant Delta avant lui, le variant Omicron, en se répliquant, a généré des "petits frères", des sous-lignées qui comportent une ou deux mutations par rapport au génome d'origine. Pour le moment, les caractéristiques précises du sous-variant n'ont pas été analysées. Mais certaines données attirent l'attention: il serait ainsi devenu majoritaire au Danemark où le nombre de cas quotidien est reparti à la hausse depuis quelques jours. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a classé Omicron comme "variant préoccupant", ne fait à ce stade pas de distinction avec le sous-variant BA.2. "On a une situation internationale où le variant Omicron circule beaucoup, il est normal qu'on observe au cours du temps des sous-lignées", a indiqué vendredi l'agence Santé publique Française.



ristiques précises du sous-variant n'ont pas été analysées. Mais certaines données attirent l'attention: il serait ainsi devenu majoritaire au Danemark où le nombre de cas quotidien est reparti à la hausse depuis quelques jours. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a classé Omicron comme "variant préoccupant", ne fait à ce stade pas de distinction avec le sous-variant BA.2. "On a une situation internationale où le variant Omicron circule beaucoup, il est normal qu'on observe au cours du temps des sous-lignées", a indiqué vendredi l'agence Santé publique Française.

cron comme "variant préoccupant", ne fait à ce stade pas de distinction avec le sous-variant BA.2. "On a une situation internationale où le variant Omicron circule beaucoup, il est normal qu'on observe au cours du temps des sous-lignées", a indiqué vendredi l'agence Santé publique Française.

ce. "Ce qui nous intéresse c'est s'il possède des caractéristiques différentes en terme de contagiosité, d'échappement immunitaire ou de sévérité", a-t-elle poursuivi. À ce jour, le variant a été détecté en France, "mais à des niveaux très faibles". Au Danemark en revanche, il remplace progressivement le BA.1, le variant Omicron "classique". "Les autorités danoises n'ont pas d'explication à ce phénomène mais il est suivi de près", selon l'agence de santé publique. La France de son côté "suit de près les données qui seront produites par le Danemark".

MISE AUX POINGS

«Ce n'était pas prévu de rentrer plus tôt au pays. Il y a un bilan à faire. Il faudra relever la tête rapidement. Je ne suis pas un carriériste, on travaille pour le pays. Je suis venu avec un objectif de rendre fier mon peuple, on a réussi à le faire. Ce n'est pas ces deux derniers matchs qui vont nous faire douter et ne plus se relever».

Djamel Belmadi, sélectionneur national



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerrouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :

redaction_courrier@yahoo.fr



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 16 km/h
Humidité : 72 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 12 km/h
Humidité : 89 %

Dohr : 13h00
Assar : 15h43
Maghreb : 18h06
Icha : 19h28

Dimanche 20
djoumad el thani
Sobh : 06h27
Chourouk : 07h57

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Les missions et l'organisation de la CTRF fixées

Le décret exécutif fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), chargée de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a été publié dans le dernier Journal officiel.

La cellule est chargée, notamment, de recevoir les déclarations de suspicion relatives à toutes opérations de blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme, stipule le décret 22-36 du 4 janvier 2022 fixant les missions de la CTRF.

Elle est chargée également de traiter les déclarations de soupçon par tous moyens et/ou méthodes appropriées, de recevoir et de traiter les rapports confidentiels et les notes d'information émanant des autorités prévues par la loi, de communiquer les renseignements financiers aux autorités sécuritaires et judiciaires lorsqu'il y a des motifs de suspecter des opérations de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme et de transmettre, le cas échéant, le dossier correspondant au procureur de la République compétent, chaque fois que les faits constatés sont susceptibles de poursuites pénales.

La cellule est dirigée par un président, assisté d'un conseil et gérée par un secrétaire général. Il est nommé par décret présidentiel pour un mandat de 5 ans renouvelable, sur proposition du ministre chargé des Finances.



PH : DR

Le président de la cellule est assisté de 3 chargés d'études et de synthèse. Le conseil de la cellule est composé de 9 membres choisis en raison de leurs compétences avérées en matière judiciaire, financière et sécuritaire, dont un président, 2 magistrats de la Cour suprême, un officier supérieur de la Gendarmerie nationale, un officier supérieur de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), un officier supérieur de la Direction générale de la documentation et de la sécurité extérieure (DGDSE), un officier de police ayant, au moins, le grade de commissaire principal, un officier supérieur des Douanes et un cadre de la Banque d'Algérie. Les membres du conseil sont nommés par décret présidentiel pour un mandat de 5 ans renouvelable.

Le conseil de la cellule adopte le règlement intérieur et délibère, notamment, sur l'élaboration et l'adoption des procédures pour exploiter et traiter les déclara-

tions de soupçon et les rapports confidentiels, ainsi que les informations reçues des cellules étrangères homologues, les suites à réserver à l'exploitation et au traitement des déclarations de soupçon, des rapports d'enquêtes et d'investigations.

Il délibère aussi sur tout projet de texte législatif ou réglementaire soumis par le président, ayant un rapport avec la lutte et la prévention contre le blanchiment d'argent et/ou le financement du terrorisme, tout projet de texte soumis à la cellule pour avis, par les autorités habilitées et le développement des relations d'échange et de coopération avec toute autre instance ou institution nationale ou étrangère œuvrant dans le même domaine d'activité de la cellule.

Les membres du conseil de la cellule exercent leur mission à titre permanent et sont, durant leur mandat, indépendants des structures et institutions dont ils relèvent et peuvent participer aux opérations d'évaluation des pairs, organisées par les instances régionales et/ou internationales chargées de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Pour son fonctionnement, la cellule est dotée de 4 départements, à savoir le département des enquêtes et des analyses opérationnelles et stratégiques, le département juridique, le département de la documentation et des systèmes d'information et le département de la coopération, des relations publiques et de la communication.

F. B.

AFFAIRE DES ÉTUDIANTS ESCROQUÉS

11 mis en cause placés en détention provisoire dont Rifka, Lezoul et Stanley

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El-Beida (Alger) a ordonné le placement de 11 mis en cause en détention provisoire et de 3 autres sous contrôle judiciaire dans l'affaire d'escroquerie par une société écran dont ont été victimes plus de 75 étudiants algériens.

Le procureur de la République principal près le même tribunal, Réda Fakir a précisé, lors d'une conférence de presse animée jeudi, qu'"après l'audition des accusés et des victimes pendant près de 13 heures, le juge d'instruction a ordonné le placement de 11 mis en cause en détention provisoire et de 3 autres sous contrôle judiciaire".

Il a indiqué que ces derniers étaient poursuivis pour des actes de caractère "criminel et délictuel", ajoutant qu'il est demandé au juge d'instruction "de délivrer des commissions rogatoires nationales et internationales ainsi que des mandats d'arrêt inter-

nationaux". Traitée par la brigade centrale de lutte contre les crimes liés au crime organisé ainsi que la brigade criminelle, cette affaire a permis le démantèlement d'un réseau criminel composé de 12 individus dont 4 influenceurs sur les réseaux sociaux, lesquels ont recouru "à la tromperie, aux mensonges et à des manœuvres frauduleuses" sous couvert d'une société commerciale dénommée EURL INSIDE.COM qui dispose de plusieurs dénominations fictives telles que FUTURE GATE, à travers l'usage de spots publicitaires promotionnels et attractifs sur les pages des réseaux sociaux, a poursuivi le procureur de la République.

La société fictive avait promis à ses victimes de leur assurer un visa et d'un accompagnement à l'aéroport international Houari Boumediène, en plus de l'accueil au niveau du pays d'accueil, et leur inscription à l'université.

Les investigations de la

police judiciaire ont démontré que ladite société avait "obtenu des fonds en monnaie nationale et en devise et traite avec des bureaux à l'étranger, en coordination avec des personnes de différentes nationalités supposés assurer le paiement des frais, et ce avec la participation d'influenceurs connus via les réseaux sociaux qui ont contribué dans une large mesure à faire la promotion de cette société écran en Algérie et à l'étranger".

Les enquêtes préliminaires approfondies ont aussi démontré "l'exploitation de certaines victimes qui s'étaient rendues à ces pays étrangers dans le cadre des études dans des affaires douteuses, après épuisement de tout l'argent qu'elles avaient réservé pour retourner au pays". La police judiciaire a permis "la saisie de plusieurs biens et fonds illicites que détenaient les membres de cette organisation criminelle".

R. S.

L'EXPERT JURIDIQUE ESPAGNOL FELIPE BRIONES :
«L'indépendance est la seule solution au conflit sur le Sahara occidental»

La seule solution au conflit du Sahara occidental est l'indépendance du peuple sahraoui et seuls les efforts entrepris dans ce sens « sont les bienvenus », a souligné Felipe Briones, expert juridique espagnol.

Pour l'expert juridique et du Droit international, la seule solution au conflit opposant le Maroc au Front Polisario, sur le Sahara occidental, « est l'indépendance, car c'est la volonté du peuple de ce territoire non autonome, comme en témoigne la guerre qu'il a menée durant 16 ans pour arracher sa souveraineté sur sa terre » et comme le démontre aussi, poursuit-il « le retour à la lutte armée du peuple sahraoui imposé après que le Maroc ait rompu l'accord de cessez-le-feu de 1991 de l'ONU y a un an et demi », a indiqué M. Briones à des médias. Les déclarations de cet expert juridique espagnol ont été tenues en réponse au propos de son ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, après sa rencontre avec son homologue américain, Antony Blinken, la veille à Washington. "Si ce qu'ils (les chefs de la diplomatie américaine et espagnole) ont appelé des +efforts d'unification+ entre l'Espagne et les États-Unis vont dans ce sens (celui de l'indépendance), ils sont les bienvenus", a ajouté l'expert, également secrétaire général de la Ligue internationale des juristes pour le Sahara occidental. Selon des médias espagnols, Albares a abordé la question sahraouie lors de sa première rencontre avec Blinken, dans le but de préparer le sommet de l'OTAN qui se tiendra en juin à Madrid. Le ministre espagnol a tenté de faire passer à Washington un message de rapprochement avec les États-Unis dans le conflit du Sahara occidental. "Nous avons convenu d'unir nos efforts pour trouver enfin une solution à un conflit qui doit prendre fin, il ne peut pas durer encore des décennies", a déclaré le diplomate espagnol. "Il y a des milliers de personnes qui attendent une solution", a-t-il insisté.

R. I.

SOUS-RIRE

Élimination amère, mais merci quand même les gars ...

